

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ GROUPE MENTOR



		Exercice clos le	
(EN MILLIERS D'EUROS)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	5.1	118 025,8	146 090,5
Autres produits d'exploitation	5.2	55 164,0	44 833,4
Achats consommés		(57 731,6)	(55 445,9)
Autres achats et charges externes		(39 760,8)	(54 314,7)
Impôts, taxes et versements assimilés		(4 513,3)	(6 514,1)
Salaires et charges sociales	5.4	(64 913,4)	(56 478,6)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(9 160,3)	(6 501,0)
Autres charges		(149,4)	(182,6)
EBITDA	5.5	4 810,0	17 077,1
% du CA		4,1%	11,7%
Résultat d'exploitation avant dépréciation de l'écart d'acquisition		(3 038,9)	11 487,1
Dépréciation de l'écart d'acquisition		0,0	0,0
Résultat d'exploitation après dépréciation de l'écart d'acquisition		(3 038,9)	11 487,1
% du CA		-2,6%	7,9%
Résultat financier	5.6	(4 129,7)	(6 425,6)
Résultat courant avant impôts		(7 168,6)	5 061,6
Résultat exceptionnel	5.7	(3 331,1)	376 989,1
Impôt sur le résultat	5.8	(4 991,0)	(14 289,7)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	6	(182,1)	124,3
RESULTAT NET		(15 672,8)	367 885,3
Dont part du groupe		(16 205,7)	367 460,5
Dont part du hors groupe		533,0	424,8

MENTOR
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 000 euros
Siège social : 16 rue De Malzeville, 54130 DOMMARTEMONT
419415617 RCS NANCY

Rapports du président

II - RAPPORT DU PRESIDENT SUR LA SITUATION DU GROUPE
MENTOR AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Chers actionnaires,

Notre société établissant des comptes consolidés, ces derniers vous sont présentés, conformément à l'article 28 des statuts.

Présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France (règlement 99.02 du C.R.C. et règlement ANC 2016-08).

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Au 1^{er} janvier 2017, le nouveau règlement 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est entré en vigueur. Au vu des transactions réalisées sur l'exercice, l'application de ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

		Exercice clos le	
(EN MILLIERS D'EUROS)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	5.1	118 025,8	146 090,5
Autres produits d'exploitation	5.2	55 164,0	44 833,4
Achats consommés		(57 731,6)	(55 445,9)
Autres achats et charges externes		(39 760,8)	(54 314,7)
Impôts, taxes et versements assimilés		(4 513,3)	(6 514,1)
Salaires et charges sociales	5.4	(64 913,4)	(56 478,6)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(9 160,3)	(6 501,0)
Autres charges		(149,4)	(182,6)
EBITDA	5.5	4 810,0	17 077,1
% du CA		4,1%	11,7%
Résultat d'exploitation avant dépréciation de l'écart d'acquisition		(3 038,9)	11 487,1
Dépréciation de l'écart d'acquisition		0,0	0,0
Résultat d'exploitation après dépréciation de l'écart d'acquisition		(3 038,9)	11 487,1
% du CA		-2,6%	7,9%
Résultat financier	5.6	(4 129,7)	(6 425,6)
Résultat courant avant impôts		(7 168,6)	5 061,6
Résultat exceptionnel	5.7	(3 331,1)	376 989,1
Impôt sur le résultat	5.8	(4 991,0)	(14 289,7)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	6	(182,1)	124,3
RESULTAT NET		(15 672,8)	367 885,3
Dont part du groupe		(16 205,7)	367 460,5
Dont part du hors groupe		533,0	424,8

				Exercice clos le	
(EN MILLIERS D'EUROS)	Notes	31/12/2023 Valeurs brutes	31/12/2023 Amort & Dépréciations	31/12/2023 Valeurs nettes	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	7.1	70 590,6	(9 852,8)	60 737,8	54 883,1
dont écarts d'acquisition	7.2	43 785,8	(2 408,2)	41 377,6	50 078,3
Immobilisations corporelles	8	104 714,4	(19 180,7)	85 533,7	44 210,6
Immobilisations financières	9	28 460,9	(6,7)	28 454,2	6 846,0
Titres mis en équivalence	9	543,7	0,0	543,7	949,9
Actif immobilisé		204 309,5	(29 040,2)	175 269,3	106 889,6
Stocks	11	218 759,9	(2 832,4)	215 927,5	112 631,1
Clients	11	28 996,5	(2 611,3)	26 385,2	26 064,6
Autres créances	11	34 440,6	(110,4)	34 330,2	38 968,5
Impôts différés actifs	5.8	1 193,4	0,0	1 193,4	7 135,8
Valeurs mobilières de placement	12	157 797,6	(159,1)	157 638,5	190 350,5
Disponibilités	12	25 951,2	0,0	25 951,2	59 949,1
Actif Circulant		467 139,1	(5 713,1)	461 426,0	435 099,5
ACTIF		671 448,6	(34 753,3)	636 695,3	541 989,1

Exercice clos le			
(EN MILLIERS D'EUROS)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		500 000,0	19 180,0
Primes et écarts d'évaluation		0,0	0,0
Réserves	10	(172 442,9)	(55 238,8)
Écarts de conversion		122,8	(0,0)
Résultat consolidé - part du groupe		(16 205,7)	367 460,5
Capitaux propres - part du groupe		311 474,2	331 401,7
Intérêts minoritaires		794,1	(2 233,3)
Provisions pour risques et charges	13	4 029,9	4 960,6
Emprunts et dettes financières	12	270 282,4	143 368,7
Fournisseurs et comptes rattachés	11	16 506,9	22 132,7
Autres dettes	11	30 412,6	35 198,9
Impôts différés passif	5.8	3 195,3	7 159,8
Autres dettes		320 397,2	207 860,1
PASSIF		636 695,3	541 989,1

(EN MILLIERS D'EUROS)	Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
31/12/2021	65 597,7	2 319,4	67 917,1
Résultat net	367 460,5	424,8	367 885,3
Dividendes versés	(1 128,5)	0,0	(1 128,5)
Variation de capital	0,0	0,0	0,0
Variation du périmètre	(98 129,6)	(2 966,0)	(101 095,6)
Ecart de conversion	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements	(2 398,4)	(2 011,6)	(4 409,9)
31/12/2022	331 401,7	(2 233,3)	329 168,4
Résultat net	(16 205,7)	533,0	(15 672,8)
Dividendes versés	(595,9)	(436,1)	(1 032,0)
Variation de capital	0,0	4,3	4,3
Variation du périmètre	(74,1)	258,3	184,3
Ecart de conversion	122,9	4,5	127,5
Autres mouvements	(3 174,7)	2 663,3	(511,4)
31/12/2023	311 474,2	794,1	312 268,3

Situation et activité du groupe au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 118 026 € contre 146 090 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation consolidé ressort à -3 039 € contre 11 487 121 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier consolidé s'élève à -4 130 € contre -6 425 569 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt s'élève à -7 169 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de – 3 331 € contre 376 989 100 € pour l'exercice précédent.

Au regard du résultat de l'exercice, l'impôt sur les sociétés se solde par une charge de 4 991 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat net de l'ensemble consolidé positif de -15 673 €.

Faits marquants de l'exercice

1. Sous palier de consolidation Holding Empruntis

L'activité du sous palier a évolué en 2023 dans un contexte de marché dégradé caractérisé par la hausse des taux, par le durcissement par les banques des conditions d'accès au crédit et le niveau contraignant des taux d'usure, qui ont impacté à la baisse la production de regroupement de crédits et de courtage de crédits.

Tenant compte de ce retournement de marché, le sous palier a protégé sa performance opérationnelle, notamment en mettant en œuvre les synergies envisagées lors de sa constitution en 2022, en finalisant la restructuration de Pretalis (activité courtage de crédits immobiliers) entreprise fin 2022, et en ayant recours au chômage partiel au sein de l'activité de regroupement de crédits.

Dans ce contexte, le sous palier a (i) adapté dès novembre 2023, avec l'accord de ses prêteurs, les engagements financiers pris au terme des documentations de financement de sorte que les engagements contractuels sont respectés en date du 31 décembre 2023 (suspension de l'obligation de respecter des ratios financiers et mise en place alternative d'un engagement de liquidité minimum), et (ii) bénéficié du soutien de ses actionnaires qui lui ont apporté de la trésorerie additionnelle sous forme de prêts d'associés.

2. Nouveaux financements bancaires

En 2023, l'activité du Groupe a connu une évolution significative (hors sous palier Holding Empruntis).

La progression de l'endettement en 2023 a accompagné ce fort développement et les investissements induits, ce qui aura pour conséquence de générer rapidement de la rentabilité pour le Groupe (amélioration de l'Ebitda).

Dans le cadre de ces nouveaux financements, les titres de la SAS Spartim ont été placés en fiducie en date du 21 décembre 2023, en contrepartie de l'octroi d'un prêt sénior d'un montant maximum de 55 M€ divisé en deux tranches :

- La tranche confirmée d'un montant maximum en principal égal à 35 M€ (le « Montant de la Tranche

Confirmée »), est destinée à refinancer partiellement l'Endettement Subordonnée à la Date de Signature

- La tranche non confirmée d'un montant maximum en principal égal à 20 M€ (le « Montant de la Tranche Non-Confirmée »), est destinée à refinancer partiellement ou totalement l'Endettement Intragroupe tel qu'existant à la Date de Tirage de la Tranche Non-Confirmée.

3. Entrée dans le périmètre

Le 5 mai 2023, Foncima est entrée dans le capital de la SCI Peoben Invest à hauteur de 50% qui est désormais consolidée selon la méthode d'intégration globale.

4. Changements de dénomination sociale

En date du 18 janvier 2023, la SAS Promafi Ingénierie a changé de dénomination pour devenir la SAS Esthia.

En date du 8 septembre 2023, la SAS Job And You a changé de dénomination pour devenir la SAS Jane Hope.

En date du 21 juin 2023, la SARL Api Tech Belgique a changé de dénomination pour devenir la SARL Just Queen Belgique.

En date du 7 août 2023, la SAS Lautomate a changé de dénomination pour devenir la SAS Just Queen.

En date du 15 mars 2023, la SAS JDDijon a changé de dénomination pour devenir la SAS Tarbes6.

En date du 2 octobre 2023, la SAS RCEpinal a changé de dénomination pour devenir la SAS Epinal4.

En date du 15 mars 2023, la SAS NMStrasbourg a changé de dénomination pour devenir la SAS Saint-Quentin2.

En date du 2 octobre 2023, la SAS BVBesançon a changé de dénomination pour devenir la SAS Besançon5.

En date du 2 octobre 2023, la SAS CCReims a changé de dénomination pour devenir la SAS Reims3.

En date du 2 octobre 2023, la SAS ALGTroyes a changé de dénomination pour devenir la SAS Troyes1.

En date du 27 avril 2023, la SAS Triple A a changé de dénomination pour devenir la SAS Cairus.

5. Augmentations et réductions de capital, apport partiel d'actif

Le 6 septembre 2023, la SAS Mentor a augmenté son capital social de 480 820 000 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions existantes. Son capital social de 500 000 000€ est désormais composé de 19 180 000 actions.

En date du 29 novembre 2023, la SAS Api Tech a augmenté la valeur nominale des 400 actions composant son capital social, par incorporation des autres réserves. Son capital social est désormais composé de 400 actions d'une valeur de 10 000€ chacune, pour une valorisation de 4 000 000€.

En date du 23 juin 2023 et dans un objectif de restructuration interne des activités du Groupe ayant pour finalité de distinguer la branche d'activité « exploitation des smart machines » de la branche d'activité « production des smart machines », la société Api Tech a fait l'objet d'une scission qui s'est matérialisée par un apport partiel d'actifs (APA) au bénéfice de la société Just Queen. La société Api Tech a ainsi apporté à la société Just Queen l'ensemble des éléments d'actif et de passif, ainsi que des moyens requis pour l'exploitation de ses activités opérationnelles et commerciales correspondant à son activité d'élaboration et de distribution de pizzas par le biais de smart machines, constituant une branche complète et autonome d'activité.

Cette opération s'est suivie :

- D'une réduction du capital social de la SAS Just Queen à la même date : réduction de 2 816€ pour causes de pertes, par annulation de 2 816 actions d'une valeur nominale de 1€.
- D'une augmentation de capital de 7 075 496€ par l'émission de 7 075 496 actions de 1€ de nominal, par compensation de créances (en date du 29 novembre 2023).

6. Transferts internes de titres

Le 28 décembre 2023, Mentor a acquis 100% des titres composant le capital social des entités suivantes :

- SPV RZS 1
- SPV RZS 2
- SPV RZS 3

Ces sociétés étaient auparavant détenues à 100% par Raizers, société incluse dans le sous palier de consolidation dont la tête de groupe est la Holding Empruntis. Elles étaient donc intégrées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Depuis cette date, elles sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

En date du 1^{er} avril 2023, les titres des entités suivantes, initialement détenus par 755NM, ont été cédés à la société Ligue Médicale Laser :

- BVBesançon (devenue Besançon5)
- RCEpinal (devenue Epinal4)
- CCReims (devenue Reims3)
- NMStrasbourg (devenue Saint-Quentin2)
- ALGTroyes (devenue Troyes1)

7. Transmissions universelles de patrimoines et liquidations

En date du 9 juin 2023, la société Therafi a fusionné avec Mentor dans le cadre d'une Transmission Universelle de Patrimoine.

En date du 30 juin 2023, la société Viaemedia, détenue à 50% par la société Viaevista, a été dissoute.

8. Autres variations de périmètre

En date du 11 mai 2023, la Holding Empruntis a procédé à l'augmentation de son capital par l'émission et l'attribution gratuite et définitive de 1 635 675 actions ordinaires. Ces actions ont été attribuées à des personnes externes au groupe et a donc entraîné une modification du % de détention directe de la société Mentor dans le sous palier Holding Empruntis : 40.60% contre 40.74% auparavant. Cette dilution n'a eu aucun impact sur la méthode de consolidation utilisée (intégration proportionnelle).

9. Autres opérations juridiques

Le 21 décembre 2023, les titres de la SAS Spartim ont été placés en fiducie, en contrepartie de l'octroi d'un prêt sénior.

Conclusion

Vous trouverez ci-joint au présent rapport, les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur lesdits comptes.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le président'.

BILAN CONSOLIDÉ GROUPE MENTOR

		Exercice clos le			
(EN MILLIERS D'EUROS)	Notes	31/12/2023 Valeurs brutes	31/12/2023 Amort & Dépréciations	31/12/2023 Valeurs nettes	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	7.1	70 590,6	(9 852,8)	60 737,8	54 883,1
<i>dont écarts d'acquisition</i>	7.2	43 785,8	(2 408,2)	41 377,6	50 078,3
Immobilisations corporelles	8	104 714,4	(19 180,7)	85 533,7	44 210,6
Immobilisations financières	9	28 460,9	(6,7)	28 454,2	6 846,0
Titres mis en équivalence	9	543,7	0,0	543,7	949,9
Actif immobilisé		204 309,5	(29 040,2)	175 269,3	106 889,6
Stocks	11	218 759,9	(2 832,4)	215 927,5	112 631,1
Clients	11	28 996,5	(2 611,3)	26 385,2	26 064,6
Autres créances	11	34 440,6	(110,4)	34 330,2	38 968,5
Impôts différés actifs	5.8	1 193,4	0,0	1 193,4	7 135,8
Valeurs mobilières de placement	12	157 797,6	(159,1)	157 638,5	190 350,5
Disponibilités	12	25 951,2	0,0	25 951,2	59 949,1
Actif Circulant		467 139,1	(5 713,1)	461 426,0	435 099,5
ACTIF		671 448,6	(34 753,3)	636 695,3	541 989,1

		Exercice clos le	
(EN MILLIERS D'EUROS)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		500 000,0	19 180,0
Primes et écarts d'évaluation		0,0	0,0
Réserves	10	(172 442,9)	(55 238,8)
Écarts de conversion		122,8	(0,0)
Résultat consolidé - part du groupe		(16 205,7)	367 460,5
Capitaux propres - part du groupe		311 474,2	331 401,7
Intérêts minoritaires		794,1	(2 233,3)
Provisions pour risques et charges	13	4 029,9	4 960,6
Emprunts et dettes financières	12	270 282,4	143 368,7
Fournisseurs et comptes rattachés	11	16 506,9	22 132,7
Autres dettes	11	30 412,6	35 198,9
Impôts différés passif	5.8	3 195,3	7 159,8
Autres dettes		320 397,2	207 860,1
PASSIF		636 695,3	541 989,1

5. Notes annexes au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe Mentor est en partie composé de ventes de produits finis et de marchandises. Il est reconnu dès lors que le contrôle des biens a été transféré au client.

Il est également composé de prestations de services. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu au moment de la réalisation de la prestation ou au fur et à mesure de l'avancement de l'exécution de ces prestations (pour les activités de promotion immobilière de certaines entités notamment).

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires.

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité et par zone géographique est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le				
	31/12/2022	31/12/2023	France	Europe (hors France)	Hors Europe
Holdings	1 389,8	1 009,0	1 009,0	0,0	0,0
Pôle communication & marketing	2 046,9	4 627,8	4 627,8	0,0	0,0
Pôle immobilier	15 836,1	24 011,8	24 011,8	0,0	0,0
Pôle recrutement et services RH	9 288,0	16 851,2	16 308,7	542,4	0,0
Pôle industrie et machines autonomes	31 354,1	26 791,3	21 591,7	4 220,5	979,1
Pôle médical	490,8	1 366,9	1 366,9	0,0	0,0
Pôle incubation	7 733,8	11 932,7	11 500,7	432,0	0,0
Pôle finance	77 951,0	31 435,1	31 435,1	0,0	0,0
CHIFFRE D'AFFAIRES	146 090,5	118 025,8	111 851,8	5 194,9	979,1

5.2 Les autres produits d'exploitation

La ventilation des autres produits d'exploitation est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée	35 487,5	37 184,5
Production immobilisée	17 103,2	1 785,8
Subvention d'exploitation	433,8	428,6
Reprises amort & prov	1 311,4	911,0
Transferts de charges	720,1	4 468,1
Autres produits	108,0	55,5
Total produits exploitation	55 164,0	44 833,4

5.3 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés au titre de l'année 2023 est de 119 K€ (vs 120 K€ en 2022) hors sous palier Holding Empruntis.

Les honoraires du sous palier de consolidation sont de 238 K€ pour l'année 2023 (vs 256 K€ en 2022)

5.4 Les charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Montant des salaires bruts	48 157,0	42 372,4
Charges sociales	16 756,3	14 106,3
Salaires et charges sociales	64 913,4	56 478,6

L'effectif du groupe par catégories est le suivant :

Nombre ETP	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Total effectif en ETP (équivalents temps plein)	1 671,7	1 504,5

5.5 Détail de calcul de l'Ebitda

L'Ebitda (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) a été calculé comme suit :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	(3 038,9)	11 487,1
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	9 160,3	6 501,0
Reprises dotations aux amort., dépréciations et provisions d'exploitation	(1 311,4)	(911,0)
Intérêts	0,0	0,0
Ebitda	4 810,0	17 077,1
% du CA	4,1%	11,7%
Dont Groupe Mentor - Hors sous palier Holding Empruntis	5 032,3	19 371,4
Dont Sous palier Holding Empruntis	(222,4)	(2 294,3)

Les impôts exclus du calcul de l'Ebitda sont les impôts sur les sociétés et les impôts différés, lesquels n'appartiennent pas au résultat d'exploitation. En effet, l'Ebitda est un ratio d'évaluation de la rentabilité de l'exploitation courante d'une entreprise ; il inclut donc les impôts et taxes d'exploitation appartenant au résultat d'exploitation.

5.6 Le résultat financier

Le résultat financier du Groupe se découpe comme suit :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Intérêts et produits assimilés	5 139,5	0,0
Reprises provisions financières	1 872,4	0,0
Diff. & gains de change	140,4	131,4
Produits nets sur cession de VMP	1 108,5	0,0
Autres produits financiers	1 288,2	1 150,6
Total produits financiers	9 549,0	1 282,0
Intérêts et charges assimilés	12 240,7	5 591,6
Dot. amort. et aux prov.	843,5	1 997,0
Diff. & pertes de change	412,8	75,9
Autres charges financières	181,7	43,1
Total charges financières	13 678,7	7 707,6
RESULTAT FINANCIER	(4 129,7)	(6 425,6)

Le résultat financier se compose essentiellement :

- des intérêts et produits nets de cession des VMP à hauteur de 5 019.3 K€
- des charges d'intérêts liées aux emprunts à hauteur de 12 196.5 K€ dont 253.2 K€ sont afférentes aux charges d'intérêts liées au crédit-bail

5.7 Le résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont constitués des produits et charges anormaux et peu fréquents.

Ils comprennent notamment les dépréciations d'actifs, les frais de restructuration, les frais ou paiements relatifs à des litiges significatifs, les résultats de cession d'immobilisations et les conséquences des évolutions de périmètre (résultats de cession).

Le résultat exceptionnel du Groupe se détaille de la manière suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
sur op. de gestion	481,9	558,5
sur op. en capital	2 146,7	386 175,2
Reprises prov	2 015,8	273,4
Autres produits except.	25,1	19,5
Total produits except.	4 669,6	387 026,6
sur op. de gestion	4 471,5	2 951,3
sur op. en capital	1 795,5	4 356,6
Dot. amort. et aux prov.	795,3	2 707,1
Autres charges except.	938,4	22,5
Total charges except.	8 000,7	10 037,5
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 331,1)	376 989,1

Le sous palier Holding Empruntis contribue à hauteur de (2 135.2) K€ à la formation du résultat exceptionnel, dont 4 246.7 K€ de charges. Ces charges comprennent principalement des charges liées à la migration et l'implémentation des nouveaux outils en finance ainsi qu'à la restructuration juridique du groupe, des régularisations sur les exercices antérieurs, les charges du PSE.

5.8 Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Les impôts différés actif ou passif reflètent les différences temporaires entre l'imposition des charges et des produits retenus pour établir les comptes consolidés et l'imposition effective dans les comptes sociaux des sociétés consolidées.

La méthode du report variable a été retenue.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement des différences temporelles déductibles.

La ventilation de l'impôt sur les résultats impactant le compte de résultat du Groupe est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Impôts exigibles	3 703,3	17 460,1
Impôts différés	1 287,7	(3 170,4)
TOTAL IMPOTS	4 991,0	14 289,7

La preuve d'impôt se détaille comme suit :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Total 31/12/2023
Résultat consolidé après impôts	(15 672,8)
Impôt exigible	3 703,3
Impôt différé	1 287,7
Résultat net consolidé avant impôts des sociétés intégrées	(10 681,8)
Impôt théorique (taux de 25%)	(2 670,5)
Ecart à expliquer	7 661,4
Entités mises en équivalence	49,6
Entités à l'impôt sur le revenu	(5,6)
Incidence des décalages permanents	(6 353,6)
Imputation déficits reportables antérieurs	(111,9)
Déficits fiscaux de l'entreprise non activés	12 554,5
Déficits fiscaux de l'entreprise activés	1 539,3
Différence de taux (taux réduit ou taux entités étrangères)	3 646,3
Autres ajustements sur l'impôt exigible	(2 881,1)
Autres ajustements sur l'impôt différé	(776,1)
Impôt théorique	7 661,4

La ventilation des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
sur déficits reportables activés	1 221,2	1 510,5
sur autres opérations	(27,8)	5 625,3
Total impôts différés actif	1 193,4	7 135,8
sur autres opérations	3 195,3	7 159,8
Total impôts différés passif	3 195,3	7 159,8
POSITION D'IMPOTS DIFFERES NETTE	(2 001,9)	(24,0)

Les impôts différés passifs sont principalement calculés sur les éliminations de résultats internes du « pôle industrie et machines autonomes » ainsi que sur les différences temporaires sur le « pôle animation et services ».

La variation d'impôt différé sur l'exercice se décompose de la façon suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le		
	Total 31/12/2023	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
Position nette à l'ouverture	(24,0)	7 135,8	7 159,8
Produit / (charge) d'impôt différé au compte de résultat	(1 294,0)	2 155,2	3 449,1
Autres variations (*)	(683,9)	(8 097,6)	(7 413,7)
Position nette à la clôture	(2 001,9)	1 193,4	3 195,3

Les déficits reportables non activés au 31/12/2023 s'élèvent à 75 057K€, hors sous palier Holding Empruntis.

6. Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence (MEE)

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le		
	Valeur titres en € chez détentrices	Valeur des titres à l'actif consolidé	P&L
Entrepierre	5 000,0	0,0	0,0
Imvalor	3 900,0	57,0	(131,0)
Les Agents d'Aujourd'hui	3 900,0	45,1	(85,1)
Previas	2 400,0	34,8	3,3
Viaemedia	5 000,0	0,0	(2,3)
Milleria	3 000,0	0,0	0,0
LLA	249 999,0	0,0	0,0
Chèvre Haie	425 000,0	180,5	15,5
N1	1 200 000,0	55,1	9,0
Triple A Financement	36 774,0	74,9	(7,9)
Holding Empruntis	0,0	96,2	16,3
Total	1 934 973,0	543,7	(182,1)

La SCI Chèvre Haie a versé des dividendes au Groupe à hauteur de 138 K€ au cours de l'année 2023.

La Selarl N1 a également versé des dividendes au Groupe à hauteur de 41.3 K€ et la SAS Prévias à hauteur de 13.5 K€.

7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- dont logiciels amortis de 3 à 7 ans

Les fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée dans le temps. En conséquence, ils ne sont plus amortis à compter du 01/01/2016 et font l'objet d'un test de dépréciation.

Les immobilisations incorporelles incluent également les actifs de l'entité D. One, dont les brevets pour un montant de 610.2 K€ nets d'amortissements et de provisions.

Le brevet a été acheté à la société Wided Technology. L'acquisition porte sur les éléments suivants :

- le brevet français déposé le 22/08/2007 sous le numéro 2 914 134 et délivré le 17 septembre 2010 sous le numéro 07 57126 pour l'invention ayant pour titre « Systèmes de sonorisation et de diffusion vidéo »
- la demande internationale PCT publiée le 6 novembre 2008 sous le numéro WO 2008/132404.

Le prix initial de cette acquisition est de 540 000 € HT auquel s'ajoute un complément de prix qui dépendra de l'importance de l'exploitation qui est faite par le cessionnaire du brevet.

Le complément de prix s'élèvera à 10 € HT par produit intégrant la technologie objet du brevet, dans la limite d'un montant de 1 460 000 € HT. Le brevet a été immobilisé le 12/06/2015 à hauteur du cumul prix initial + complément de prix, soit 2 000 000 € HT, amorti sur 12 ans. Le complément de 41 000 €, immobilisé le 08/06/2016, correspond aux dépôts et requêtes, amorti sur 11 ans.

La dette relative à l'acquisition du brevet, soit 2 124 000 €, est remboursable selon les conditions suivantes :

- 372 000 € TTC échus sur la part prix de base, cette dette est remboursée
- 1 752 000 € TTC, soit 10 € par boîtiers vendus, non échus à ce jour.

Depuis l'exercice 2020, cette dette est réévaluée en fonction de l'activité réelle générée par ce brevet et de la durée d'utilisation initialement prévue. Ainsi, la dette comptabilisée au 31/12/2023 ressort à 712.9 K€ après la prise en compte d'un produit exceptionnel de 197.2 K€ pour l'année 2023.

Des frais de recherches et développements propres à la société D. One et en lien avec la technologie du brevet mentionné ci-dessus ont été activés le 30/09/2016 et le 01/12/2018 et sont amortis sur une durée de 11 ans, soit la même durée que celle d'amortissement du brevet. Il s'agit de frais de recherches et développements sans contrepartie spécifique et n'entrant pas dans le cadre de commandes clients.

La valeur brute immobilisée est de 852.0 K€, amortie et dépréciée à 100 % au 31/12/2023. Il en résulte une valeur nette comptable nulle.

7.1 Les immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes, des amortissements et des valeurs nettes sont les suivantes :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Frais de recherche et développement	3 209,5	199,8	0,0	(1,7)	1 058,0	4 465,6
Concessions, licences, logiciels, droits similaires	4 757,6	1 140,9	(109,2)	54,6	9 405,2	15 248,9
Droit au bail	21,8	71,9	(26,3)	(0,0)	0,0	67,4
Fonds commercial	929,4	3,9	0,0	(3,9)	0,0	929,4
Autres immobilisations incorporelles	1 203,2	71,3	(2,9)	(0,8)	(891,7)	379,2
Immobilisations incorporelles en cours	0,0	5 729,4	0,0	(0,2)	(242,7)	5 486,4
Avances et acomptes s/immo. incorp.	0,0	227,9	(4,2)	(0,0)	4,2	227,9
Ecart d'acquisition	52 486,5	0,0	0,0	305,1	(9 005,8)	43 785,8
TOTAL Valeurs brutes	62 608,0	7 445,0	(142,5)	353,0	327,1	70 590,6

Amortissements & Dépréciations (en milliers d'euros)	Ouverture	Amort. / dépréciations	Reprises	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Frais de recherche et développement	(1 701,9)	(631,0)	0,0	0,0	(14)	(2 347,0)
Concessions, licences, logiciels, droits similaires	(2 903,3)	(174,7)	0,0	24,3	(1 772)	(4 826,0)
Droit au bail	(0,4)	0,0	0,0	0,0	0	(0,4)
Fonds commercial	(153,4)	0,0	0,0	0,0	0	(153,4)
Autres immobilisations incorporelles	(557,6)	(42,2)	78,6	0,5	403	(117,7)
Immobilisations incorporelles en cours	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Ecart d'acquisition	(2 408,2)	0,0	0,0	0,0	0	(2 408,2)
TOTAL Amortissements & Dépréciations	(7 724,9)	(847,9)	78,6	24,8	(1 383,4)	(9 852,8)

Les tests n'ont pas donné lieu à la comptabilisation de dépréciations sur les fonds de commerce au 31 décembre 2023.

Montants nets (en milliers d'euros)	Ouverture	Clôture
Frais de recherche et développement	1 507,6	2 118,6
Concessions, licences, logiciels, droits similaires	1 854,3	10 422,9
Droit au bail	21,3	67,0
Fonds commercial	776,0	776,0
Autres immobilisations incorporelles	645,6	261,4
Immobilisations incorporelles en cours	0,0	5 486,4
Avances et acomptes s/immo. incorp.	0,0	227,9
Ecart d'acquisition	50 078,3	41 377,6
TOTAL Valeurs nettes	54 883,1	60 737,8

7.2 Les écarts d'acquisition

Lors d'une entrée en périmètre, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'évaluation des actifs et passifs identifiables est faite en fonction de la situation existant à la date d'entrée de l'entreprise dans le périmètre de consolidation, sans que les événements ultérieurs puissent être pris en considération. On appelle « écart d'évaluation » la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entité contrôlée retraité aux normes comptables du groupe.

Pour des raisons pratiques, l'entreprise consolidante dispose cependant d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation. Néanmoins, lors de la première clôture suivant l'acquisition, une évaluation provisoire doit être faite pour les éléments dont l'estimation est suffisamment fiable.

Si de nouvelles informations conduisent, avant la fin du premier exercice qui suit l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci doivent être modifiées et il en découle automatiquement une modification de la valeur brute et des amortissements cumulés de l'écart d'acquisition.

Au-delà de ce délai, les valeurs d'entrée qui se révèlent injustifiées par suite d'une erreur (et non par suite d'un changement d'estimation) lors de la première consolidation doivent être corrigées, avec pour contrepartie, une modification rétroactive de l'écart d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement depuis plusieurs exercices, les valeurs d'entrée et l'écart d'acquisition sont déterminés comme si cette première consolidation était intervenue effectivement à la date de la prise de contrôle. Les résultats accumulés par cette entreprise depuis la prise de contrôle sont inscrits en résultat consolidé, après déduction des dividendes reçus par le groupe et amortissement et dépréciation de l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition n'ont pas de durée limitée dans le temps, en conséquence, ils ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2016 et font l'objet d'un test de dépréciation.

Les écarts d'acquisition sont désormais présentés par pôle d'activité (Unités Génératrices de Trésorerie ou UGT), pour tenir compte des différentes activités du Groupe et sont inclus dans le poste d'immobilisations incorporelles.

Chaque écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu à l'écart d'acquisition. Le test est effectué au niveau du plus petit groupe d'UGT à partir duquel l'activité est suivie et gérée par la direction.

Le sous palier Holding Empruntis est composé des UGT Pretalis et Raizers (cf. note 3.2).

Le 5 mai 2023, Foncima est entrée au capital de la SCI Peoben Invest à hauteur de 50%, pour la somme de 603 733€.

Une partie de cette somme a été affectée en écart d'évaluation sur les biens immobiliers immobilisés à l'actif de la société en contrepartie des capitaux propres consolidés, à hauteur de 473 254€. Au 31 décembre 2023, cet écart a été amorti à hauteur de 13 120€. Sa valeur nette à cette date est donc de 460 134€.

Le complément a été constaté en écart d'acquisition (301 040€) dans le « pôle immobilier ». La durée d'utilisation de cet écart positif étant non limitée dans le temps, il ne sera pas amorti.

Par ailleurs en date du 20 octobre 2023, la société Mentor a mis en jeu la garantie d'actif et de passif à l'encontre des associés minoritaires de la société Aleo. Cela s'est traduit par le versement d'une somme de 484 578€, venant diminuer le montant de l'écart d'acquisition du « pôle communication et marketing ».

Au niveau du sous palier Holding Empruntis :

- Au 31 décembre 2023, un complément de prix lié à l'acquisition du périmètre Raizers en 2022 a été versé.
- Par ailleurs et conformément à l'article 231-10 du règlement ANC n°2020-01, il a été procédé, au 31 décembre 2023, à une évaluation des actifs et des passifs identifiables sur les UGT Raizers et Pretalis, dont le détail est communiqué ci-dessous (à hauteur de 40.6%) :

- UGT Pretalis :
 - Marque pour 1,4m€ : valorisation de la marque Empruntis, regroupant les marques Empruntis et Empruntis l'Agence.
 - Logiciels pour 3,9m€ : valorisation du logiciel MyCompagnie qui est un logiciel historique faisant l'objet de développements réguliers depuis de nombreuses années.
 - Contrats de franchises pour 2,4m€ : valorisation des contrats de franchise, contrats en vertu desquels les franchisés versent une redevance à Empruntis.
- UGT Raizers :
 - Marque pour 0,4m€ : valorisation de la marque Raizers.
 - Logiciels pour 1,2m€ : valorisation du logiciel de l'activité de financement participatif qui est un logiciel historique faisant l'objet de développements réguliers depuis de nombreuses années.

Ce reclassement a impacté les flux « conversion et autres » des postes « immobilisations incorporelles » et « impôts différés »

Les variations au cours de l'exercice des principaux écarts d'acquisition sont les suivantes :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Entrée périmètre	Autres	Clôture
Pôle communication & marketing	5 745,8	0,0	(484,6)	5 261,2
Pôle immobilier	2 431,5	301,0	0,0	2 732,5
Pôle recrutement et services RH	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle industrie et machines autonomes	6 428,2	0,0	0,0	6 428,2
Pôle médical	4 516,5	0,0	0,0	4 516,5
Pôle incubation	2 106,9	0,0	0,0	2 106,9
Pôle finance	31 257,7	4,1	(8 521,3)	22 740,5
TOTAL Valeurs brutes	52 486,5	305,108	(9 005,8)	43 785,8

La variation de l'écart d'acquisition sur le pôle finance est principalement due à la reclassification de l'écart d'évaluation des actifs et des passifs identifiables sur les UGT Raizers et Pretalis (cf. ci-dessus).

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciations (en milliers d'euros)	Ouverture	Amort. / dépréciations	Variations de périmètre	Clôture
Pôle communication & marketing	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle immobilier	(2 408,2)	0,0	0,0	(2 408,2)
Pôle recrutement et services RH	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle industrie et machines autonomes	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle médical	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle incubation	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle finance	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Amortissements & Dépréciations	(2 408,2)	0,0	0,0	(2 408,2)

La variation des valeurs nettes est la suivante :

Montants nets (en milliers d'euros)	Ouverture	Clôture
Pôle communication & marketing	5 745,8	5 261,2
Pôle immobilier	23,3	324,3
Pôle recrutement et services RH	0,0	-
Pôle industrie et machines autonomes	6 428,2	6 428,2
Pôle médical	4 516,5	4 516,5
Pôle incubation	2 106,9	2 106,9
Pôle finance	31 257,7	22 740,5
TOTAL Valeurs nettes	50 078,3	41 377,6

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, lesquels n'ont pas révélé de dépréciations à comptabiliser.

8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Terrains (droit d'usage) : 20 ans
- Constructions : 20 à 30 ans
- Matériel et outillage : 3 à 5 ans
- Agencement, aménagement : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Immobilisations en crédit-bail

Les immobilisations dont le groupe dispose, en vertu de contrats de location financement, sont considérées comme si elles avaient été acquises à crédit.

Le bilan et le compte de résultat sont retraités en conséquence (comptabilisation d'un actif immobilisé avec contrepartie dette ou diminution du cash, et au compte de résultat comptabilisation d'un amortissement et d'intérêts financiers en lieu et place du loyer).

La durée d'amortissement retenue pour les smart machines en crédit-bail est de 15 ans.

Réévaluation

Une entreprise consolidée peut être conduite à pratiquer dans ses comptes individuels une réévaluation de droit commun (comme, par exemple, celle autorisée en France par l'article L123-18 du Code de commerce) ou une réévaluation libre autorisée par la législation nationale du pays où elle est située.

Dans ce cas, le règlement ANC 2020-01 laisse le choix entre deux solutions permettant de respecter le principe d'homogénéité des méthodes :

- soit éliminer au niveau des comptes consolidés les opérations de réévaluation pratiquées dans les comptes individuels
- soit étendre la réévaluation à l'ensemble des entreprises consolidées et à l'ensemble des immobilisations corporelles et financières.

En 2008, la société Foncima a procédé à une réévaluation de ses biens immobiliers et financiers dans ses comptes sociaux pour une valeur brute de 1 393 194€.

Au 31 décembre 2023, les impacts de cette opération ont été éliminés dans les comptes consolidés :

- Montant de la valeur brute éliminée à hauteur de 322 648€
- Montant de l'amortissement cumulé éliminé : 50 401€
- Soit élimination de l'écart de réévaluation pour une valeur nette de 272 247€, se répartissant de la manière suivante :
 - Diminution de la valeur des terrains de 37 558€
 - Diminution de la valeur des constructions de 111 494€
 - Diminution de la valeur des titres de participations de 123 195€

La variation des valeurs brutes est la suivante :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Terrains, agencements et construction	25 441,5	298,0	(725,9)	1 741,3	(119,9)	26 634,9
Installations techniques, matériel & outillage	8 839,4	12 898,2	(998,9)	67,3	7 244,4	28 050,3
<i>Dont location financement</i>	0,0	914,4	0,0	0,0	7 857,7	8 772,1
Installations générales, agencements, aménagements divers	0,0	1 897,6	(41,6)	7,3	9 822,1	11 685,3
Matériel de transport, bureau & informatique	0,0	1 144,7	(379,6)	(10,9)	9 000,2	9 754,3
<i>Dont location financement</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	2 581,1	2 581,1
Autres immobilisations corporelles	15 759,1	585,0	(15,8)	(1,4)	(15 307,4)	1 019,6
<i>Dont location financement</i>	4 101,0	57,3	0,0	(1,4)	(3 712,9)	444,0
Immobilisations corporelles en cours	8 161,6	26 605,0	(2,5)	(0,1)	(11 427,6)	23 336,5
Avances et acomptes s/immo. corp.	0,0	4 233,4	0,0	0,0	0,0	4 233,4
TOTAL Valeurs brutes	58 201,6	47 661,9	(2 164,2)	1 803,4	(788,2)	104 714,4

La forte augmentation des immobilisations en cours s'explique notamment par la comptabilisation des investissements de lancement sur nos différentes activités en livraisons à soi-même, la plupart n'étant pas encore totalement livrées au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, des reclassements ont été effectués courant 2023 afin de détailler davantage les immobilisations par nature.

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciations (en milliers d'euros)	Ouverture	Amort. / dépréciations	Reprises	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Terrains, agencements et construction	(7 368,2)	(622,7)	0,0	(272,0)	296	(7 966,4)
Installations techniques, matériel & outillage	(1 659,0)	(1 804,2)	0,0	(42,1)	132	(3 373,4)
<i>Dont location financement</i>	0,0	(662,2)	0,0	0,0	(605)	(1 267,6)
Installations générales, agencements, aménagements divers	0,0	(777,5)	0,0	2,7	(1 422)	(2 197,3)
Matériel de transport, bureau & informatique	0,0	(1 464,7)	0,0	8,5	(3 914)	(5 370,1)
<i>Dont location financement</i>	0,0	(461,3)	0,0	0,0	(506)	(966,9)
Autres immobilisations corporelles	(4 963,8)	(92,0)	0,0	0,7	4 782	(273,4)
<i>Dont location financement</i>	(566,1)	(86,1)	0,0	0,7	369	(282,3)
TOTAL Amortissements & Dépréciations	(13 991,0)	(4 761,1)	0,0	(302,2)	(126,5)	(19 180,7)

La variation des valeurs nettes est la suivante :

Montants nets (en milliers d'euros)	Ouverture	Clôture
Terrains, agencements et construction	18 073,3	18 668,5
Installations techniques, matériel & outillage	7 180,4	24 676,9
<i>Dont location financement</i>	-	7 504,5
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	9 488,0
Matériel de transport, bureau & informatique	-	4 384,2
<i>Dont location financement</i>	-	1 614,3
Autres immobilisations corporelles	10 795,3	746,2
<i>Dont location financement</i>	3 534,9	161,7
Immobilisations corporelles en cours	8 161,6	23 336,5
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	4 233,4
TOTAL Valeurs nettes	44 210,6	85 533,7

9. Immobilisations financières et Mises en équivalence

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières se ventilent comme suit (valeurs nettes) :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre (*)	Conversion et autres (**)	Clôture
Participations et titres immobilisés	3 171,9	1 212,4	(1 083,3)	(417,8)	1,0	2 884,6
Autres immobilisations financières	3 674,1	2 839,5	(345,8)	1 304,4	18 097,5	25 569,6
Titres mis en équivalence	949,9	379,6	0,0	(11,2)	(774,7)	543,7
TOTAL Valeurs brutes	7 795,9	4 431,4	(1 429,1)	875,5	17 323,8	28 997,9

(*) Concerne principalement les actifs des SPV RZS 1,2 et 3 qui sont désormais consolidées selon la méthode de l'intégration globale (vs intégration proportionnelle les années passées)

(**) Concerne principalement des reclassements internes

Les autres immobilisations financières sont constituées à hauteur de 19 644K€ d'une créance rattachée à la participation du groupe dans le sous palier Holding Empruntis (à hauteur des 59.4% non intégrés).

Cette créance s'élevait à 14 137K€ au 31 décembre 2022 et était comptabilisée en autres créances. La créance initiale ainsi que les variations ont été reclassées en « autres immobilisations financières » sur 2023.

Les immobilisations financières sont dépréciées à hauteur de 6.7 k€ en clôture (6.5 k€ à l'ouverture).

10. Capitaux propres consolidés

La forte variation du poste « réserves » s'explique principalement par l'augmentation de capital de 480 M€ de la SAS Mentor par incorporation des réserves au capital social.

11. Besoin en fonds de roulement

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute, déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les marges internes au groupe contenues dans les stocks ont été annulées.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Etalement des frais d'émission d'emprunts

Les coûts d'emprunts sont inscrits à l'actif dans le poste « Autres créances et comptes rattachés » et amortis linéairement en tant que charges d'exploitation ou charge financière sur la durée de vie de chaque emprunt.

Imposition exigible et différée

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Les impôts différés actif ou passif reflètent les différences temporaires entre l'imposition des charges et des produits retenus pour établir les comptes consolidés et l'imposition effective dans les comptes sociaux des sociétés consolidées.

La méthode du report variable a été retenue.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement des différences temporelles déductibles.

11.1 Détail des comptes de BFR

Le détail des comptes composant le BFR est le suivant, en valeurs brutes :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Avances et acomptes versés	1 974,6	1 178,2
Stocks	218 759,9	114 311,7
Créances clients	28 996,5	28 111,0
Créances fiscales et sociales	16 442,4	0,0
Autres créances	12 509,8	35 358,3
Comptes de régularisation actif	3 513,8	2 643,2
Sous-total actif	282 197,0	181 602,4
Avances et acomptes reçus	107,0	178,9
Dettes fournisseurs (hors dettes sur immobilisations)	16 506,9	22 132,7
Dettes fiscales et sociales	17 945,9	28 633,0
Autres dettes	7 370,8	3 760,1
Comptes de régularisation passif	4 988,9	2 626,9
Sous-total passif	46 919,5	57 331,6
Total Besoin en fond de roulement	235 277,5	124 270,8

Les dettes sur immobilisation sont incluses dans les autres dettes à hauteur de 4 499.4 K€.

Sur le sous palier Holding Empruntis, les fournisseurs d'immobilisations financières sont constitués d'une dette de complément de prix envers les anciens actionnaires de Raizers SA à hauteur de 3 079.9 K€ (quote-part intégrée dans les comptes consolidés). Cette dette correspond au montant maximum du complément de prix, notamment indexé sur les performances du périmètre Raizers en 2023 et 2024, et est payable en 2 échéances (2024, 2025).

En 2022, les créances fiscales et sociales étaient comprises dans le poste « autres créances ». A partir de 2023, elles seront présentées séparément.

Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes actifs sont constitués de charges constatées d'avance dans le cadre normal des activités du Groupe et de charges à répartir (pour 3 258,1 k€).

Ceux au passif sont uniquement constitués de produits constatés d'avance.

11.2 Echancier des créances et des dettes de l'actif circulant

L'échéancier des créances (valeurs brutes) et des dettes est le suivant :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
Avances et acomptes versés	1 974,6	1 974,6	0,0
Créances clients	28 996,5	28 745,4	251,1
Créances fiscales et sociales	16 442,4	16 442,4	0,0
Autres créances	12 509,8	12 509,8	0,0
Impôts différés actifs	1 193,4	1 193,4	0,0
Comptes de régularisation actif	3 513,8	3 513,8	0,0
Sous-total actif	64 630,5	64 379,4	251,1
Avances et acomptes reçus	107,0	107,0	0,0
Dettes fournisseurs (hors dettes sur immobilisations)	16 506,9	16 506,9	0,0
Dettes fiscales et sociales	17 945,9	17 945,9	0,0
Autres dettes	7 370,8	7 370,8	0,0
Impôts différés passifs	3 195,3	3 195,3	0,0
Comptes de régularisation passif	4 988,9	4 988,9	0,0
Sous-total passif	50 114,8	50 114,8	0,0

11.3 Tableau de variation des provisions sur actifs circulants

La variation des provisions sur actifs circulants est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Stocks	1 680,6	1 497,3	(345,5)	0,0	0,0	2 832,4
Créances clients	2 046,5	974,9	(447,2)	0,0	37,0	2 611,3
Autres créances	212,7	10,0	(65,8)	0,0	(46,5)	110,4
Total provision actif circulant	3 939,8	2 482,2	(858,5)	0,0	(9,5)	5 554,1
Dont dotations/reprises d'exploitation		1 772,2	(848,5)			
Dont dotations/reprises financières		10,0				
Dont dotations/reprises exceptionnelles		700,0	(10,1)			

12. Trésorerie et dettes financières

12.1 Trésorerie active

La trésorerie active se détaille comme suit (valeur nette) :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement *	157 638,5	190 350,5
Disponibilités	25 951,2	59 949,1
Total trésorerie active	183 589,7	250 299,6
Dont Groupe Mentor - Hors sous palier Holding Empruntis	179 616,8	244 320,2
Dont Sous palier Holding Empruntis	3 972,9	5 979,3

*inclus les dépréciations à hauteur de 159.1 K€ en 2023 et 1 797.6 K€ en 2022 (pas de dépréciation dans le sous palier Holding Empruntis).

12.2 Dettes financières

Les variations des dettes financières sur l'exercice sont les suivantes :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Emissions/ Tirages	Rembt	Variations de périmètre (*)	Conversion et autres (**)	Clôture
Emprunts obligataires	0,0	1 399,0	0,0	2 469,0	78 668,0	82 535,9
Emprunts auprès établis. de crédit	131 234,2	110 761,2	(6 831,9)	625,8	(77 730,2)	158 059,1
Emprunts - crédit bail	3 384,9	0,0	(1 600,5)	(4,6)	6 554,7	8 334,5
Concours bancaires (trésorerie passive)	8 020,4	0,0	0,0	3,9	(4 204,8)	3 819,6
Autres dettes financières	729,2	8 085,6	(1 075,0)	(69,1)	9 862,7	17 533,3
TOTAL Valeurs brutes	143 368,7	120 245,8	(9 507,4)	3 025,0	13 150,4	270 282,4
						Dont Groupe Mentor - Hors sous palier Holding Empruntis 166 103,9
						Dont Sous palier Holding Empruntis 104 178,6

Le montant de la trésorerie nette (trésorerie active – concours bancaires passifs) s'établit à 179 770.1 K€ au 31 décembre 2023 (dont 175 799.2 K€ hors sous palier Holding Empruntis).

Les concours bancaires passifs incluent les crédits promoteurs octroyés sur les entités de promotion immobilière à hauteur de 3 793.3 K€ au 31 décembre 2023. La variation de ces derniers est présentée sur une ligne distincte dans les « flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement » du tableau de trésorerie du Groupe (- 817.9K€ en 2023) ; le montant de la trésorerie de clôture retraitée figurant dans le tableau de flux de trésorerie du Groupe est donc 183 563.4K€ au 31 décembre 2023.

Les nouveaux emprunts ont essentiellement été contractés par les SAS Mentor et Spartim.

La colonne « autre » concerne principalement des reclassements de compte à compte.

Par ailleurs en juin 2024, les prêteurs du sous palier ont consenti à la demande de waiver de Groupe Empruntis.

12.3 Echancier des dettes financières

(EN MILLIERS D'EUROS)	Montant brut	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	82 535,9	5 549,0	0,0	76 986,9
Emprunts auprès établis. de crédit	158 059,1	31 475,3	103 841,0	22 742,8
Emprunts - crédit bail	8 334,5	1 999,4	5 347,4	987,7
Concours bancaires (trésorerie passive)	3 819,6	3 819,6	0,0	0,0
Autres dettes financières	17 533,3	13 665,2	0,0	3 868,2
TOTAL Valeurs brutes	270 282,4	56 508,5	109 188,4	104 585,6
Dont Groupe Mentor - Hors sous palier Holding Empruntis	166 103,9	56 062,4	102 692,4	7 349,0
Dont Sous palier Holding Empruntis	104 178,6	446,0	6 496,0	97 236,5

Le montant de dettes financières exigible à moins de 1 an concerne l'entité Spartim ainsi que les entités SPV RZS1, RZS 2, RZS 3, RZS 4 et RZS 5 à hauteur de 31.2M€ soit 55.7% du montant total exigible par le Groupe Mentor. Ce décaissement sera compensé par la réalisation d'actifs prévisibles à moins de 1 an.

13. Provisions pour risques et charges

13.1 Variations

(EN MILLIERS D'EUROS)	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Provisions pour litiges	193,4	845,7	(345,2)	10,2	681,0	1 385,1
Provisions pour pertes à terminaison	193,1	237,8	(189,8)	0,0	0,0	241,1
Provisions pour pensions et retraite	677,2	265,2	(45,3)	(12,0)	(258,9)	626,1
Provisions pour restructuration	1 550,7	0,0	(1 545,0)	(5,7)	(0,0)	0,0
Provisions pour garanties	0,0	356,4	(79,9)	0,0	79,9	356,4
Autres provisions	2 346,2	0,0	(264,7)	(5,0)	(655,3)	1 421,2
Total provision risques & charges	4 960,6	1 705,2	(2 470,0)	(12,5)	(153,3)	4 029,9
Dont dotations/reprises d'exploitation		1 240,0	(462,9)			
Dont dotations/reprises financières		356,4	(79,9)			
Dont dotations/reprises exceptionnelles		108,7	(1 927,2)			

Les provisions pour litiges concernent principalement les pôles suivants :

- Pôle immobilier à hauteur de 618.6 K€
- Sous palier Holding Empruntis à hauteur de 672.7 K€

Les autres provisions concernent principalement le sous palier Holding Empruntis à hauteur de 640.6 K€ et concernent principalement la provision pour loyers onéreux relative à l'inoccupation d'une partie des locaux du Groupe consécutive à la contraction de l'activité. Les provisions pour restructuration PSE constatées en 2022 ont été intégralement reprises.

13.2 Provision pour indemnités de départ à la retraite

Les engagements de départ à la retraite ne concernent que la France.

Les provisions pour IDR s'élèvent à 626.1 K€ et concernent principalement le sous palier Holding Empruntis (228 K€) ainsi que le « pôle industrie et machines autonomes » (152 K€).

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	France
Age de départ à la retraite	65 ans
Taux de charges sociales	50%
Taux d'actualisation	3,17%
Taux de progression des salaires	2%
Taux de rotation du personnel	propre à chaque société

14. Notes annexes hors bilan et autres informations

14.1 Autres engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan, hors sous palier de consolidation Holding Empruntis, concernent des garanties bancaires émises ou reçues dans le cadre de l'octroi de prêts bancaires.

(EN MILLIERS D'EUROS)	Total 31/12/2023
Nantissement comptes bancaires	14 800,0
Nantissement titres financiers (hors titres immobilisés)	147 790,0
Hypothèques et privilèges	5 915,5
Total engagements donnés	168 505,5
Garantie de l'Etat (PGE, BPI, ...)	559,5
Garantie actionnaires minoritaires	2 309,0
Total engagements reçus	2 868,5

Pour information, la SAS Mentor n'a aucun engagement hors bilan vis-à-vis de la Holding Empruntis et/ou de l'une de ses filiales.

Par ailleurs, les actifs suivants ont été nantis au bénéfice des prêteurs :

- Nantissement de 500 parts de l'entité CIME à hauteur de 1 500K€ (capital restant dû de 1 302K€)
- Nantissement de 1 250 parts de l'entité N1 (capital restant dû de 922K€)
- Nantissement de 800 parts de Pizzao (capital restant dû de 645K€)
- Nantissement des parts sociales de la SAS Apitech à hauteur de 6M€ (capital restant dû de 4 286K€)
- Nantissement des parts sociales de la SAS Aleo à hauteur de 1 938K€ (capital restant dû de 1 662K€)
- Convention de nantissement de compte titres du 11 mai 2022 entre Holding Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les titres Groupe Empruntis détenus par Holding Empruntis
- Convention de nantissement de compte titres du 11 mai 2022 entre Groupe Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les titres Spartfin détenus par Groupe Empruntis

- Convention de nantissement du 11 mai 2022 entre Holding Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les créances intragroupe Groupe Empruntis détenues envers Holding Empruntis
- Convention de nantissement du 11 mai 2022 entre Groupe Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les créances intragroupes de l'ensemble des entités du Groupe envers Groupe Empruntis
- Convention de nantissement du 11 mai 2022 entre Groupe Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les comptes bancaires de Groupe Empruntis en France
- Convention de nantissement de compte titres du 8 septembre 2022 entre Spartfin (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les titres Partners Finances détenus par Spartfin
- Convention de nantissement de compte titres du 8 septembre 2022 entre Spartfin (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les titres Greeniz détenus par Spartfin
- Convention de nantissement du 8 septembre 2022 entre Spartfin (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les créances intragroupes de l'ensemble des entités du Groupe envers Spartfin
- Convention de nantissement du 8 septembre 2022 entre Spartfin (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les comptes bancaires de Spartfin en France

14.2 Evènements postérieurs à la clôture

Sur le sous palier Holding Empruntis, le paiement du premier complément de prix aux anciens actionnaires de Raizers SAS (cf. note 10.1) a été payé en mai 2024 pour 601.3€ (à hauteur de 40.6%).

Par ailleurs en juin 2024, les prêteurs du sous palier ont consenti à la demande de waiver de Groupe Empruntis.



SECEF

ERNST & YOUNG et Autres

Mentor

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

SECEF
3, rue de Turique
54000 Nancy
S.A.R.L. au capital de € 1 000 000
759 800 451 R.C.S. Nancy

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de l'Est

ERNST & YOUNG et Autres
12, rue des Pontonniers
CS 80004
67081 Strasbourg cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Mentor

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société Mentor,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Mentor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Nancy et Strasbourg, le 9 juillet 2024

Les Commissaires aux Comptes

SECEF

ERNST & YOUNG et Autres

Olivier Dietsch

Alban de Claverie

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ GROUPE MENTOR

(EN MILLIERS D'EUROS)		Exercice clos le	
		31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	5.1	118 025,8	146 090,5
Autres produits d'exploitation	5.2	55 164,0	44 833,4
Achats consommés		(57 731,6)	(55 445,9)
Autres achats et charges externes		(39 760,8)	(54 314,7)
Impôts, taxes et versements assimilés		(4 513,3)	(6 514,1)
Salaires et charges sociales	5.4	(64 913,4)	(56 478,6)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(9 160,3)	(6 501,0)
Autres charges		(149,4)	(182,6)
EBITDA	5.5	4 810,0	17 077,1
% du CA		4,1%	11,7%
Résultat d'exploitation avant dépréciation de l'écart d'acquisition		(3 038,9)	11 487,1
Dépréciation de l'écart d'acquisition		0,0	0,0
Résultat d'exploitation après dépréciation de l'écart d'acquisition		(3 038,9)	11 487,1
% du CA		-2,6%	7,9%
Résultat financier	5.6	(4 129,7)	(6 425,6)
Résultat courant avant impôts		(7 168,6)	5 061,6
Résultat exceptionnel	5.7	(3 331,1)	376 989,1
Impôt sur le résultat	5.8	(4 991,0)	(14 289,7)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	6	(182,1)	124,3
RESULTAT NET		(15 672,8)	367 885,3
<i>Dont part du groupe</i>		<i>(16 205,7)</i>	<i>367 460,5</i>
<i>Dont part du hors groupe</i>		<i>533,0</i>	<i>424,8</i>

BILAN CONSOLIDÉ GROUPE MENTOR

		Exercice clos le			
(EN MILLIERS D'EUROS)	Notes	31/12/2023 Valeurs brutes	31/12/2023 Amort & Dépréciations	31/12/2023 Valeurs nettes	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	7.1	70 590,6	(9 852,8)	60 737,8	54 883,1
<i>dont écarts d'acquisition</i>	7.2	43 785,8	(2 408,2)	41 377,6	50 078,3
Immobilisations corporelles	8	104 714,4	(19 180,7)	85 533,7	44 210,6
Immobilisations financières	9	28 460,9	(6,7)	28 454,2	6 846,0
Titres mis en équivalence	9	543,7	0,0	543,7	949,9
Actif immobilisé		204 309,5	(29 040,2)	175 269,3	106 889,6
Stocks	11	218 759,9	(2 832,4)	215 927,5	112 631,1
Clients	11	28 996,5	(2 611,3)	26 385,2	26 064,6
Autres créances	11	34 440,6	(110,4)	34 330,2	38 968,5
Impôts différés actifs	5.8	1 193,4	0,0	1 193,4	7 135,8
Valeurs mobilières de placement	12	157 797,6	(159,1)	157 638,5	190 350,5
Disponibilités	12	25 951,2	0,0	25 951,2	59 949,1
Actif Circulant		467 139,1	(5 713,1)	461 426,0	435 099,5
ACTIF		671 448,6	(34 753,3)	636 695,3	541 989,1

		Exercice clos le	
(EN MILLIERS D'EUROS)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		500 000,0	19 180,0
Primes et écarts d'évaluation		0,0	0,0
Réserves	10	(172 442,9)	(55 238,8)
Écarts de conversion		122,8	(0,0)
Résultat consolidé - part du groupe		(16 205,7)	367 460,5
Capitaux propres - part du groupe		311 474,2	331 401,7
Intérêts minoritaires		794,1	(2 233,3)
Provisions pour risques et charges	13	4 029,9	4 960,6
Emprunts et dettes financières	12	270 282,4	143 368,7
Fournisseurs et comptes rattachés	11	16 506,9	22 132,7
Autres dettes	11	30 412,6	35 198,9
Impôts différés passif	5.8	3 195,3	7 159,8
Autres dettes		320 397,2	207 860,1
PASSIF		636 695,3	541 989,1

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ GROUPE MENTOR

(EN MILLIERS D'EUROS)	Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
31/12/2021	65 597,7	2 319,4	67 917,1
Résultat net	367 460,5	424,8	367 885,3
Dividendes versés	(1 128,5)	0,0	(1 128,5)
Variation de capital	0,0	0,0	0,0
Variation du périmètre	(98 129,6)	(2 966,0)	(101 095,6)
Ecarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Autres mouvements	(2 398,4)	(2 011,6)	(4 409,9)
31/12/2022	331 401,7	(2 233,3)	329 168,4
Résultat net	(16 205,7)	533,0	(15 672,8)
Dividendes versés	(595,9)	(436,1)	(1 032,0)
Variation de capital	0,0	4,3	4,3
Variation du périmètre	(74,1)	258,3	184,3
Ecarts de conversion	122,9	4,5	127,5
Autres mouvements	(3 174,7)	2 663,3	(511,4)
31/12/2023	311 474,2	794,1	312 268,3

La variation de périmètre est essentiellement constituée par l'entrée dans le Groupe consolidé de la SCI Peoben Invest.

Les écarts de conversion les plus significatifs sont liés aux variations du dollar américain (USD) ainsi que celles du zlotys (PLN).

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ GROUPE MENTOR

(EN MILLIERS D'EUROS)	Notes	Exercice clos le	
		31/12/2023	31/12/2022
Résultat net		(15 672,8)	367 885,3
Résultat des sociétés mises en équivalence		182,1	(124,3)
Amortissements et provisions		5 608,1	7 306,3
Variation des impôts différés		1 287,7	(3 170,4)
Plus-values de cession		(249,2)	(381 775,5)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		3 925,0	0,0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		(4 919,1)	(9 878,7)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		0,0	258,6
Var. des comptes de BFR		(122 684,2)	(24 012,8)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		(127 603,3)	(33 632,8)
Acquisitions d'immobilisations		(58 197,8)	(205 152,0)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		3 044,7	3 702,6
Incidence des variations de périmètre		(980,3)	351 969,8
Autres opérations		3 775,1	0,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(52 358,3)	150 520,4
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(474,7)	(1 128,5)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(364,3)	(1 450,7)
Augmentation et diminution de capital en numéraire		(4,4)	(181,0)
Actionnaires : capital appelé non versé		(10,5)	0,0
Variation des crédits promoteurs		(817,9)	4 021,6
Emissions d'emprunts		116 320,8	117 848,8
Remboursements d'emprunts		(9 507,4)	(7 544,4)
Variation nette des concours bancaires		11 416,9	0,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		116 558,3	111 565,8
Incidence des variations des cours de devises		76,5	0,0
Variations de trésorerie		(63 326,9)	228 453,3
TRESORERIE D'OUVERTURE		246 890,3	18 436,9
TRESORERIE DE CLOTURE		183 563,4	246 890,3

1. Présentation du Groupe

1.1 Informations sur le Groupe MENTOR

La société Mentor, société mère du Groupe Mentor, est une Société par Actions Simplifiée (SAS) soumise aux dispositions du livre II du Code du commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises.

Elle a été constituée en 1998 pour une durée de 99 ans.

Elle est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés par actions simplifiée et par ses statuts.

Son siège est domicilié au 16, rue de Malzéville, 54130 Dommartemont (France).

Les états financiers consolidés définitifs seront approuvés lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en juillet 2024.

1.2 Les activités du Groupe

Le « Groupe » ou « MENTOR » désigne les différentes activités de la SAS Mentor et de ses filiales.

MENTOR se développe autour de 7 pôles d'activités :

- Le pôle communication & marketing
- Le pôle immobilier
- Le pôle recrutement & services RH
- Le pôle industrie & machines autonomes
- Le pôle médical
- Le pôle incubation
- Le pôle finance

Le pôle finance est constitué des entités du sous palier Holding Empruntis depuis 2022 : voir note 3.2.

1.3 Exercice

L'exercice de référence du Groupe est du 1er janvier au 31 décembre.

La majorité des sociétés ont clôturé leurs comptes au 31 décembre 2023, excepté les entités suivantes :

- Mentor Norway AS – 31 décembre 2024
- Mentor Development UK Limited - 31 décembre 2024
- Spartim Holding - 31 décembre 2024
- Happy JQ Limited - 31 décembre 2024
- Api Tech Suisse - 31 décembre 2024
- Lunarr - 31 décembre 2024
- Lorraine Loisirs Aventures – 31 mars 2024
- Triple A Financement - 30 septembre 2023
- Triple A Alsace - 30 juin 2023
- Les entités SAS LaRoche⁶¹, Vichy⁶⁹, Angoulême⁷¹, Toulouse⁷² et Rodez⁷³ - 31 décembre 2024

Pour ces dernières, une situation au 31 décembre 2023 a été établie.

2. Faits marquants

2.1 Sous palier de consolidation Holding Empruntis

L'activité du sous palier a évolué en 2023 dans un contexte de marché dégradé caractérisé par la hausse des taux, par le durcissement par les banques des conditions d'accès au crédit et le niveau contraignant des taux d'usure, qui ont impacté à la baisse la production de regroupement de crédits et de courtage de crédits

Tenant compte de ce retournement de marché, le sous palier a protégé sa performance opérationnelle, notamment en mettant en œuvre les synergies envisagées lors de sa constitution en 2022, en finalisant la restructuration de Pretalis (activité courtage de crédits immobiliers) entreprise fin 2022, et en ayant recours au chômage partiel au sein de l'activité de regroupement de crédits.

Dans ce contexte, le sous palier a (i) adapté dès novembre 2023, avec l'accord de ses prêteurs, les engagements financiers pris au terme des documentations de financement de sorte que les engagements contractuels sont respectés en date du 31 décembre 2023 (suspension de l'obligation de respecter des ratios financiers et mise en place alternative d'un engagement de liquidité minimum), et (ii) bénéficié du soutien de ses actionnaires qui lui ont apporté de la trésorerie additionnelle sous forme de prêts d'associés.

2.2 Nouveaux financements bancaires

En 2023, l'activité du Groupe a connu une évolution significative (hors sous palier Holding Empruntis).

La progression de l'endettement en 2023 a accompagné ce fort développement et les investissements induits, ce qui aura pour conséquence de générer rapidement de la rentabilité pour le Groupe (amélioration de l'Ebitda).

Dans le cadre de ces nouveaux financements, les titres de la SAS Spartim ont été placés en fiducie en date du 21 décembre 2023, en contrepartie de l'octroi d'un prêt sénior d'un montant maximum de 55 M€ divisé en deux tranches :

- La tranche confirmée d'un montant maximum en principal égal à 35 M€ (le « Montant de la Tranche Confirmée »), est destinée à refinancer partiellement l'Endettement Subordonnée à la Date de Signature
- La tranche non confirmée d'un montant maximum en principal égal à 20 M€ (le « Montant de la Tranche Non-Confirmée »), est destinée à refinancer partiellement ou totalement l'Endettement Intragroupe tel qu'existant à la Date de Tirage de la Tranche Non-Confirmée.

Pour plus de détails sur l'opération de fiducie, cf. note 3.3.

3. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent la SAS Mentor, ses filiales directes et indirectes et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Groupe »).

3.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes des filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif ou le contrôle exclusif en substance pour les sociétés dites Ad hoc. Cette méthode consiste à retenir dans les états financiers du groupe l'intégralité des éléments comptables des filiales, tant au niveau des comptes de bilan que des comptes de résultats après retraitements et éliminations nécessaires. Les capitaux propres se ventilent entre la part revenant au groupe et la part détenue par les minoritaires.

Les états financiers consolidés regroupent, par mise en équivalence, les comptes des sociétés sur lesquelles la société consolidante exerce une influence notable. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres une quote-part de capitaux propres de l'entreprise mise en équivalence et reprendre au compte de résultat consolidé une quote-part du résultat net de ces entreprises.

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration proportionnelle, les comptes des sociétés sur lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint. Cette méthode consiste à retenir dans les états financiers du groupe les éléments comptables des filiales, tant au niveau des comptes de bilan que des comptes de résultats après retraitements et éliminations nécessaires, à hauteur de la fraction représentative de ses intérêts, sans intérêt minoritaire.

3.2 Consolidation par paliers

La méthode par paliers vise à suivre une démarche ascendante. Dans un premier palier la filiale va intégrer dans ses comptes la sous filiale. Puis dans un second palier la société mère va intégrer la filiale qui a au préalable intégré la sous filiale.

Le contrôle conjoint nécessite un partage du contrôle par un nombre limité d'actionnaires ou d'associés, et un accord contractuel. Le contrôle conjoint n'est pas lié au pourcentage de droits de vote détenus et il ne suppose pas obligatoirement un partage égalitaire des droits de vote.

L'accord contractuel doit prévoir l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entité exploitée en commun et établir toutes les décisions essentielles à la réalisation des objectifs de l'entité exploitée en commun qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

Au 31 décembre 2023, Mentor est détentrice de 40,60 % du capital et des droits de vote de la société Holding Empruntis, à la suite d'une cession et un apport de titres de la société Spartfin en 2022. Un associé détient 55 %, et le reste est réparti entre plusieurs actionnaires.

Un accord contractuel existe, matérialisé par un pacte d'associés, pour partager explicitement le contrôle conjoint entre ces actionnaires en nombre limité.

Holding Empruntis constitue un groupe via la détention à 100 % de Groupe Empruntis, qui détient elle-même plusieurs sociétés dont Spartfin et ses anciennes filiales.

Un palier de consolidation a été établi pour Holding Empruntis. La méthode de consolidation retenue est donc l'intégration proportionnelle du sous palier de consolidation Holding Empruntis ou « Pôle Finance ».

A noter qu'en 2022, l'activité de rachats de crédits du groupe Mentor et l'activité de courtage de crédits et de rachats de crédits du groupe Kereis ont été acquises concomitamment par le Pôle Finance le 11 mai 2022. Ce dernier a également acquis la plateforme de financement participatif immobilier Raizers, constituée de la société Raizers SA et de ses filiales en date du 12 juillet 2022.

3.3 Principales variations de périmètre

Entrées dans le périmètre

31/12/2023						
Nom société	Pays	% détention directe	Date entrée	Détentrices directe	Capital social	Création / Acquisition
Mentor Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%	15/06/2023	Mentor (France)	1 part * 25 000€	Création
Mentor Belgique	Belgique	100,00%	27/06/2023	Mentor (France)	10 000 parts * 1€	Création
Mentor Switzerland	Suisse	100,00%	13/09/2023	Mentor (France)	200 parts*100CHF	Création
Mentor Norway AS	Norvège	100,00%	17/07/2023	Mentor (France)	3 000 parts * 10 NOK	Création
Group Mentor Consulting Sverige AB	Suède	100,00%	16/06/2023	Mentor (France)	2 500 parts * 10 SEK	Création
Mentor Development Uk Limited	UK	100,00%	09/11/2023	Mentor (France)	10 000 parts*1£	Création
Mentor USA Corp.	USA	100,00%	23/06/2023	Mentor (France)	2000 parts (sans valeur)	Création
Peoben Invest SCI *	France	50,00%	05/05/2023	Foncima		Acquisition
Spartim Holding	France	80,00%	30/11/2023	Mentor (France)	1 000 parts * 1€	Création
Cabinet de recrutement Harry Hope	Canada	100,00%	09/06/2023	Harry Hope	100 parts * 1 CAD	Création
Harry Hope Espana	Espagne	100,00%	07/11/2023	Harry Hope	3 000 parts*1€	Création
Api Tech Belgique	Belgique	100,00%	05/10/2023	Api Tech	1 000 parts*10€	Création
Api Tech Suisse	Suisse	100,00%	13/09/2023	Api Tech	200 parts * 100CHF	Création
Api Logistique	France	95,00%	10/05/2023	Api Tech	5 000 parts*10€	Création
Happy JQ Limited	UK	100,00%	01/11/2023	Api Tech Smart Solutions	20 000 parts*1GBP	Création
SAS 4T Medical	France	100,00%	17/02/2023	755NM	50 000 parts*1€	Création
Angoulême71 - A71	France	100,00%	04/12/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Aix-En-Provence9-AEP9	France	100,00%	31/01/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Agen12 - AGN12	France	100,00%	09/02/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Albi33 - ALBI33	France	100,00%	23/03/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Amiens8 - AM8	France	100,00%	11/01/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Annecy36 - ANC36	France	100,00%	18/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Angers49 - ANG49	France	100,00%	08/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Arras17 - ARS17	France	100,00%	12/04/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Auxerre23 - AUX23	France	100,00%	12/05/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Avignon53 - AV53	France	100,00%	05/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Bourges62 - B62	France	100,00%	08/09/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Boulogne-Billancourt55 - BB55	France	100,00%	10/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Bourg-En-Bresse25 - BEB25	France	100,00%	30/05/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Bergerac48 - BGC48	France	100,00%	21/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
BriveLaGaillarde46- BLG46	France	100,00%	19/10/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Brest39 - BRT39	France	100,00%	13/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Beauvais32 - BV32	France	100,00%	15/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Bordeaux13- BX13	France	100,00%	09/02/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Béziers27 - BZ27	France	100,00%	23/05/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Biarritz50 - BZ50	France	100,00%	27/07/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Cannes65 - C65	France	100,00%	02/09/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Chambéry21 - CHB21	France	100,00%	28/04/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Charleville-Mézières7 - CHM7	France	100,00%	08/02/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Chartres31 - CHT31	France	100,00%	15/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Compiègne59 - CP59	France	100,00%	18/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Châlon-Sur-Saône22 - CSS22	France	100,00%	28/04/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Dijon66- D66	France	100,00%	25/09/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Dax26 - DAX26	France	100,00%	23/05/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Dunkerque10 - DK10	France	100,00%	31/01/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Forbach56 - F56	France	100,00%	27/07/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
GAP14 - GAP14	France	100,00%	10/02/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Grenoble15 - GNB15	France	100,00%	03/04/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Limoges68- L68	France	100,00%	21/09/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
LeHavre41 - LH41	France	100,00%	13/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Lille18- LIL18	France	100,00%	12/04/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
LeMans37 - LM37	France	100,00%	13/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création

31/12/2023

Nom société	Pays	% détention directe	Date entrée	Détentrices directe	Capital social	Création / Acquisition
Lorient47 - LOR47	France	100,00%	08/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Larochelle61 - LR61	France	100,00%	13/12/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Marseille45 - M45	France	100,00%	21/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Metz57 - M57	France	100,00%	27/07/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Macon64 - MC64	France	100,00%	18/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Mont de Marsan11 - MDM11	France	100,00%	22/02/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Melun35 - ML35	France	100,00%	15/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Montluçon58 - MLC58	France	100,00%	27/07/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Montpellier40 - MPL40	France	100,00%	21/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Mérignac54 - MRC54	France	100,00%	11/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Montauban19 - MTB19	France	100,00%	12/04/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Montélimar34 - MTL34	France	100,00%	15/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Narbonne24 - NBN24	France	100,00%	16/05/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Nice44 - N44	France	100,00%	30/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Nîmes38 - NIM38	France	100,00%	15/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Nevers63 - NV63	France	100,00%	19/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Orléans51 - ORL51	France	100,00%	08/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Poitiers28 - P28	France	100,00%	23/05/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Pau70 - P70	France	100,00%	20/10/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Perpignan43 - PPG43	France	100,00%	21/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Quimper29 - QP29	France	100,00%	23/05/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Rennes52 - R52	France	100,00%	19/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Rouen60 - R60	France	100,00%	08/08/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Rodez73 - R73	France	100,00%	15/12/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Saintes67 - S67	France	100,00%	02/10/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
StBrieuc42 - SB42	France	100,00%	13/06/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
St Etienne16 - STE16	France	100,00%	03/04/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Tours20 - T20	France	100,00%	12/04/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Toulouse72 - T72	France	100,00%	15/12/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Vichy69 - V69	France	100,00%	02/11/2023	Ligue Médicale Laser	15 000 parts*1€	Création
Lunarr	France	100,00%	22/10/2023	Mentor (France)	10 000 actions*0,01€	Création
SAS SPV RZS 4	France	100,00%	21/06/2023	Mentor (France)	100 actions*1€	Création
SAS SPV RZS 5	France	100,00%	21/06/2023	Mentor (France)	100 actions*1€	Création

Le 5 mai 2023, Foncima est entrée au capital de la SCI Peoben Invest à hauteur de 50%, qui est désormais consolidée selon la méthode d'intégration globale. Cette acquisition a abouti à la comptabilisation d'un écart d'acquisition (cf. note 7.2).

Changements de dénomination sociale

En date du 18 janvier 2023, la SAS Promafi Ingénierie a changé de dénomination pour devenir la SAS Esthia.

En date du 8 septembre 2023, la SAS Job And You a changé de dénomination pour devenir la SAS Jane Hope.

En date du 21 juin 2023, la SARL Api Tech Belgique a changé de dénomination pour devenir la SARL Just Queen Belgique.

En date du 7 août 2023, la SAS Lautomate a changé de dénomination pour devenir la SAS Just Queen.

En date du 15 mars 2023, la SAS JDDijon a changé de dénomination pour devenir la SAS Tarbes6.

En date du 2 octobre 2023, la SAS RCEpinal a changé de dénomination pour devenir la SAS Epinal4.

En date du 15 mars 2023, la SAS NMStrasbourg a changé de dénomination pour devenir la SAS Saint-Quentin2.

En date du 2 octobre 2023, la SAS BVBesançon a changé de dénomination pour devenir la SAS Besançon5.

En date du 2 octobre 2023, la SAS CCReims a changé de dénomination pour devenir la SAS Reims3.

En date du 2 octobre 2023, la SAS ALGTroyes a changé de dénomination pour devenir la SAS Troyes1.

En date du 27 avril 2023, la SAS Triple A a changé de dénomination pour devenir la SAS Cairus.

Augmentations et réductions de capital, apport partiel d'actif

Le 6 septembre 2023, la SAS Mentor a augmenté son capital social de 480 820 000 euros par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions existantes. Son capital social de 500 000 000€ est désormais composé de 19 180 000 actions.

En date du 29 novembre 2023, la SAS Api Tech a augmenté la valeur nominale des 400 actions composant son capital social, par incorporation des autres réserves. Son capital social est désormais composé de 400 actions d'une valeur de 10 000€ chacune, pour une valorisation de 4 000 000€.

En date du 23 juin 2023 et dans un objectif de restructuration interne des activités du Groupe ayant pour finalité de distinguer la branche d'activité « exploitation des smart machines » de la branche d'activité « production des smart machines », la société Api Tech a fait l'objet d'une scission qui s'est matérialisée par un apport partiel d'actifs (APA) au bénéfice de la société Just Queen. La société Api Tech a ainsi apporté à la société Just Queen l'ensemble des éléments d'actif et de passif, ainsi que des moyens requis pour l'exploitation de ses activités opérationnelles et commerciales correspondant à son activité d'élaboration et de distribution de pizzas par le biais de smart machines, constituant une branche complète et autonome d'activité.

Cette opération s'est suivie :

- D'une réduction du capital social de la SAS Just Queen à la même date : réduction de 2 816€ pour causes de pertes, par annulation de 2 816 actions d'une valeur nominale de 1€.
- D'une augmentation de capital de 7 075 496€ par l'émission de 7 075 496 actions de 1€ de nominal, par compensation de créances (en date du 29 novembre 2023).

Transferts internes de titres

Le 28 décembre 2023, Mentor a acquis 100% des titres composant le capital social des entités suivantes :

- SPV RZS 1
- SPV RZS 2
- SPV RZS 3

Ces sociétés étaient auparavant détenues à 100% par Raizers, société incluse dans le sous palier de consolidation dont la tête de groupe est la Holding Empruntis. Elles étaient donc intégrées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Depuis cette date, elles sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

En date du 1^{er} avril 2023, les titres des entités suivantes, initialement détenus par 755NM, ont été cédés à la société Ligue Médicale Laser :

- BVBesançon (devenue Besançon5)
- RCEpinal (devenue Epinal4)
- CCReims (devenue Reims3)
- NMStrasbourg (devenue Saint-Quentin2)
- ALGTroyes (devenue Troyes1)
- JDDijon (devenue Tarbes6)

Transmissions Universelle de Patrimoine et liquidations

En date du 9 juin 2023, la société Therafi a fusionné avec Mentor dans le cadre d'une Transmission Universelle de Patrimoine.

En date du 30 juin 2023, la société Viaemedia, détenue à 50% par la société Viaevista, a été dissoute.

Autres variations de périmètre

En date du 11 mai 2023, la Holding Empruntis a procédé à l'augmentation de son capital par l'émission et l'attribution gratuite et définitive de 1 635 675 actions ordinaires. Ces actions ont été attribuées à des personnes externes au groupe et a donc entraîné une modification du % de détention directe de la société Mentor dans le sous palier Holding Empruntis : 40.60% contre 40.74% auparavant. Cette dilution n'a eu aucun impact sur la méthode de consolidation utilisée (intégration proportionnelle).

Autres opérations juridiques

Le 21 décembre 2023, les titres de la SAS Spartim ont été placés en fiducie, en contrepartie de l'octroi d'un prêt sénior (cf. note 2.2)

La fiducie étant comparable à une entité ad hoc, il convient d'appliquer la définition du contrôle telle qu'elle figure dans l'article 211-8 du règlement ANC n° 2020-01, ceci afin de déterminer le traitement de l'opération dans les comptes consolidés.

Plusieurs critères sont à prendre en considération :

1 - l'entité consolidante dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité ad hoc ou sur les actifs qui la composent, même si ces pouvoirs ne sont pas effectivement exercés.

Elle a par exemple la capacité de dissoudre l'entité ad hoc, d'en changer les statuts, ou au contraire de s'opposer formellement à leur modification ;

2 - l'entité consolidante a, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité ad hoc, que ce soit sous forme de flux de trésorerie ou de droit à une quote-part d'actif net, de droit de disposer d'un ou plusieurs actifs, de droit à la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;

3 - l'entité consolidante supporte la majorité des risques relatifs à l'entité ; tel est le cas si les investisseurs extérieurs bénéficient d'une garantie, de la part de l'entité ad hoc ou de l'entité consolidante, leur permettant de limiter de façon importante leur prise de risques.

Le premier critère relatif aux pouvoirs de décision est prédominant. Il est également nécessaire de prendre en considération le deuxième ou le troisième critère. En conséquence, une entité ad hoc est consolidée si les conditions du premier et du deuxième critères, ou du premier et du troisième critères, sont remplies.

En outre, dès lors que les deuxième et troisième critères se trouvent réunis, l'entité ad hoc est également consolidée, car considérée comme contrôlée.

Dans les faits il apparaît que le président de Spartim (SAS Mentor) conserverait son pouvoir de décision ainsi que la gestion de la société et le bénéfice du résultat, mais dans une certaine limite => en effet, certaines décisions opérationnelles ciblées seraient subordonnées à une demande de validation auprès du Fiduciaire (associé unique) si certains seuils monétaires fixés par le contrat de fiducie venaient à être dépassés. Le Fiduciaire n'interviendrait donc pas dans la gestion opérationnelle de Spartim à la place du Président actuel. La limitation de pouvoir est donc minime.

Les critères 1 et 2 sont donc réunis ; de ce fait au niveau consolidé, la "fiducie Spartim" sont donc conservés dans le périmètre de consolidation du Groupe Mentor (contrôle exclusif – intégration globale) ; cette opération n'a donc aucun impact sur les comptes consolidés

Caractéristiques du contrat de fiducie :

- Objet du contrat : prêt senior d'un montant maximum en principal de cinquante-cinq millions d'euros divisé en deux tranches plus amplement décrites ci-après (Cf. note 2.2)
- Durée du contrat : durée initiale expirant à la date d'échéance finale. Des prorogations sont possibles.
- Identité des constituants : la SAS Mentor ainsi que la SAS Bankfi
- Identité du fiduciaire : Credit Agricole Corporate and Investment Bank
- Principaux termes du contrat :
 - o Modalités particulières de prise en charges des passifs : Néant
 - o Dispositions contractuelles relatives aux transferts de trésorerie de la fiducie vers le constituant : seulement dispositions relatives à la remontée de dividendes (cf. ci-dessous)
 - o Modalité d'affectation du résultat : Ne procéder sous quelque forme que ce soit, à aucune distribution à ses actionnaires, sauf si l'ensemble des conditions ci-dessous est réuni :

- Pour toute Distribution aux Actionnaires Garants de l’Emprunteur, le montant cumulé desdites distributions au cours d’un exercice social devra être inférieur à cinquante pour cent (50%) du montant du résultat net dudit exercice social, tel qu’il ressort des derniers comptes sociaux annuels de l’Emprunteur, et en tout état de cause, inférieur à un million cinq cent mille Euros par exercice social
- Aucun Cas d’Exigibilité Anticipée ou Cas Potentiel d’Exigibilité Anticipée n’est survenu ou n’est en cours, ou n’est susceptible de résulter de la Distribution envisagée
- Les Engagements Financiers tels que décrit dans le contrat de fiducie sont respectés, sur la base des derniers Certificats de Calcul de l’exercice social concerné
- Le Prêteur Subordonnée reverse immédiatement les Distributions qu’il a reçu au titre de l’exercice social concerné au moyen de la Convention de Prêt Fiduciaire, telle qu’annexée à la Convention de Fiducie-Sûreté

3.4 Liste des entités consolidées

31/12/2023

Nom société	Pays	% détention directe	% d'intérêt	Méthode de consolidation	Date de clôture	Pôle d'activité
Mentor	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Mentor Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Mentor Belgique	Belgique	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Mentor Switzerland	Suisse	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Viaevista	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Urbalux Holding	Luxembourg	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Mentor Norway AS	Norvège	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Group Mentor Consulting Sverige AB	Suède	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Mentor Development Uk Limited	UK	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Mentor USA Corp.	USA	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Holding
Aleo Agency	France	75,00%	75,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle comm° et marketing
Acquys	France	99,99%	99,99%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Actima	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Archea SCCV	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Axelia	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Cinna SCCV	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Cyben SCI	France	50,00%	50,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Esthia	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Estudia	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Fenetlux	France	95,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Florea SCCV	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Foch 62 SCI	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Foncéa	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Foncima	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Foncy Investissement	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Gestive Holding	France	50,00%	49,91%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Halleria	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Haussea SCCV	France	70,00%	70,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Inv Estim	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Leopold SCI	France	50,00%	50,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Logia	France	99,82%	99,82%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Magea SCCV	France	80,00%	80,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Maisons Promafi	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Ment Renov	France	60,00%	60,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Novelia	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Partner Investissement	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Peoben Invest SCI	France	50,00%	50,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Promafi Batiment & Génie Civil	France	65,00%	65,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Promaco	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Promafi	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Promagora	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Saflor	France	100,00%	51,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Sansonnia SCCV	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Solimo	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Sopames	France	51,00%	51,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Spartim Holding	France	80,00%	80,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Spartim	France	80,00%	80,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Wagram SCI	France	50,00%	50,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle immobilier
Harry Hope Belgique	Belgique	100,00%	70,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle recrutement et services RH
Cabinet de recrutement Harry Hope	Canada	100,00%	70,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle recrutement et services RH
Harry Hope Espana	Espagne	100,00%	70,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle recrutement et services RH
Harry Hope	France	70,00%	70,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle recrutement et services RH
Jane Hope	France	100,00%	70,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle recrutement et services RH
Harry Hope Luxembourg	Luxembourg	100,00%	70,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle recrutement et services RH

31/12/2023

Nom société	Pays	% détention directe	% d'intérêt	Méthode de consolidation	Date de clôture	Pôle d'activité
Api Tech Allemagne	Allemagne	100,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Api Tech Belgique	Belgique	100,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Just Queen Belgique	Belgique	100,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Api Tech Suisse	Suisse	100,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Api Logistique	France	95,00%	90,25%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Apismart Finance	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Api Tech	France	95,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Just Queen	France	100,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Pizzao	France	80,00%	76,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Apismart Manufacture	Pologne	100,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Api Tech Smart Solutions	UK	100,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Happy JQ Limited	UK	100,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
Api Tech North America Inc.	USA	100,00%	95,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle industrie & mach. autonomes
SAS 4T Medical	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
755NM	France	90,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Angoulême71 - A71	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Aix-En-Provence9-AEP9	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Agén12 - AGN12	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Albi33 - ALBI33	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Amiens8 - AM8	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Annecy36 - ANC36	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Angers49 - ANG49	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Arras17 - ARS17	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Auxerre23 - AUX23	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Avignon53 - AV53	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Besançon5	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Bourges62 - B62	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Boulogne-Billancourt55 - BB55	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Bourg-En-Bresse25 - BEB25	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Bergerac48 - BGC48	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
BriveLaGaillarde46- BLG46	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Brest39 - BRT39	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Beauvais32 - BV32	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Bordeaux13- BX13	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Béziers27 - BZ27	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Biarritz50 - BZ50	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Cannes65 - C65	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Chambéry21 - CHB21	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Charleville-Mézières7 - CHM7	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Chartres31 - CHT31	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
CIME	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Compiègne59 - CP59	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Châlon-Sur-Saône22 - CSS22	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Dijon66- D66	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Dax26 - DAX26	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Dunkerque10 - DK10	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Epinal4	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Forbach56 - F56	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
GAP14 - GAP14	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Grenoble15 - GNB15	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Limoges68- L68	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
LeHavre41 - LH41	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Lille18- LIL18	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
LeMans37 - LM37	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical

31/12/2023

Nom société	Pays	% détention directe	% d'intérêt	Méthode de consolidation	Date de clôture	Pôle d'activité
Ligue Médicale Laser	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Lorient47 - LOR47	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Larochelle61 - LR61	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Marseille45 - M45	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Metz57 - M57	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Macon64 - MC64	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Mont de Marsan11 - MDM11	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Melun35 - ML35	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Montluçon58 - MLC58	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Montpellier40 - MPL40	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Mérignac54 - MRC54	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Montauban19 - MTB19	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Montélimar34 - MTL34	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Narbonne24 - NBN24	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Nice44 - NI44	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Nîmes38 - NIM38	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Nevers63 - NV63	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Orléans51 - ORL51	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Poitiers28 - P28	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Pau70- P70	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Perpignan43 - PPG43	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Quimper29 - QP29	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Reims3	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Rennes52 - R52	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Rouen60 - R60	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Rodez73 - R73	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Saintes67- S67	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
StBrieuc42 - SB42	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Saint-Quentin2	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
St Etienne16 - STE16	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Troyes1	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Tours20 -T20	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Toulouse72 - T72	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Tarbes6	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Vichy69 - V69	France	100,00%	90,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle médical
Dyrun Telecom	Rép. Tchèque	100,00%	93,59%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
D.One	France	93,59%	93,59%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
Pragma	France	100,00%	93,59%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
DYANORYS	France	50,00%	50,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
Lunarr	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
Mentor Institut	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
SAS SPV RZS 1	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
SAS SPV RZS 2	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
SAS SPV RZS 3	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
SAS SPV RZS 4	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
SAS SPV RZS 5	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
Cairus	France	64,51%	64,51%	Intégration Globale	31 décembre	Pôle incubation
Triple A Alsace	France	60,00%	38,70%	Intégration Globale	30 juin	Pôle incubation
Holding Empruntis	France	40,60%	40,60%	Intégration Proportionnelle	31 décembre	Pôle Finance
Les Agents d'Aujourd'hui	France	48,75%	48,75%	Mise en équivalence	31 décembre	Pôle immobilier
Chèvre Haie	France	50,00%	25,50%	Mise en équivalence	31 décembre	Pôle immobilier
Entrepiere	France	50,00%	50,00%	Mise en équivalence	31 décembre	Pôle immobilier
Imvalor	France	48,75%	48,75%	Mise en équivalence	31 décembre	Pôle immobilier
Milleria	France	30,00%	30,00%	Mise en équivalence	31 décembre	Pôle immobilier
N1	France	25,00%	22,50%	Mise en équivalence	31 décembre	Pôle médical
Lorraine Loisirs Aventures	France	49,00%	49,00%	Mise en équivalence	31 mars	Pôle incubation
Previas	France	30,00%	30,00%	Mise en équivalence	31 décembre	Pôle incubation
Triple A Financement	France	49,00%	31,61%	Mise en équivalence	30 septembre	Pôle incubation

3.5 Liste des entités non consolidées

Les sociétés suivantes ne font pas partie du périmètre de consolidation du Groupe Mentor. En effet, leur consolidation représente un intérêt négligeable dans le cadre de l'image fidèle des comptes consolidés du Groupe.

- La SCI Brother
- La SCI Esteben
- La société M2.I
- La SCI Michaux-Corbin
- La société Ader
- Le fonds de dotation Apis And Love
- Le fonds de dotation Alliance Entreprendre

4. Principes et méthodes

4.1 Référentiel comptable

Les comptes du Groupe sont consolidés dans le respect des principes comptables français et sont établis conformément au règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés et de manière uniforme par les entités du Groupe. Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros avec une décimale, arrondis à la décimale la plus proche, sauf précision contraire. Dans certaines circonstances, cette présentation peut entraîner des différences négligeables entre la somme des données chiffrées et les sous-totaux indiqués dans les tableaux.

4.2 Conversion des états financiers en devises étrangères

Les entités du Groupe hors zone euro ont généralement pour monnaie de fonctionnement leur monnaie nationale.

Toutes les entités du Groupe convertissent leurs états financiers dans la monnaie de présentation du Groupe (l'euro) sur la base :

- des cours annuels moyens pour les produits et les charges du compte de résultat
- du cours de change en vigueur au 31 décembre pour les actifs et passifs du bilan.

Le Groupe ne consolide aucune société dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste.

Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées dans les « Ecart de conversion » dans les capitaux propres. La part revenant aux intérêts minoritaires est présentée dans les « Intérêts minoritaires » dans les capitaux propres.

Ces montants sont intégralement reclassés en résultat lorsque la participation concernée est : (i) intégralement cédée ou liquidée, ou (ii) partiellement cédée (le Groupe perd le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable). En cas de cession partielle sans conséquence économique significative, un reclassement partiel et proportionnel de la « Réserve de conversion » est effectué.

Les cours moyens et de clôture utilisés pour la conversion des états financiers dans la monnaie de présentation sont les suivants :

Devise / Euro			Taux moyen 12 mois		Taux de clôture	
			31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Pologne	Zloty	PLN	4,54	4,69	4,34	4,68
Angleterre	Livre Sterling	GBP	0,87	0,85	0,87	0,89
République Tchèque	Couronne tchèque	CZK	24,01	24,57	24,74	24,12
USA	Dollar	USD	1,08	1,05	1,11	1,07
Canada	Dollar Canadien	CAD	1,46	1,37	1,46	1,46
Suisse	Franc Suisse	CHF	0,97	1,01	0,93	0,99
Norvège	Couronne Norvégienne	NOK	11,42	10,10	11,25	10,48
Suède	Couronne Suédoise	SEK	11,48	10,64	11,15	11,19

4.3 Recours à des estimations et à des jugements

Lors de la préparation des comptes consolidés du Groupe, la direction recourt à des estimations ou à des jugements, car de nombreux éléments inclus dans les comptes ne peuvent être évalués avec précision. La direction revoit ces estimations et ces jugements lorsque les circonstances évoluent ou à la lumière d'informations nouvelles ou de l'expérience. En conséquence, les estimations et jugements retenus pour préparer les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont sujets à modification au cours des périodes futures.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 31 décembre 2023, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de l'estimation des provisions et l'appréciation des passifs éventuels, de la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt, et de l'évaluation du risque clients.

La Direction a également exercé son jugement sur les données financières de la SAS Spartim, dont les titres ont été transférés à un fiduciaire mais qui reste néanmoins consolidée à 100% dans le Groupe.

4.4 Opérations réciproques

Les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé, ont été éliminés.

5. Notes annexes au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe Mentor est en partie composé de ventes de produits finis et de marchandises. Il est reconnu dès lors que le contrôle des biens a été transféré au client.

Il est également composé de prestations de services. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu au moment de la réalisation de la prestation ou au fur et à mesure de l'avancement de l'exécution de ces prestations (pour les activités de promotion immobilière de certaines entités notamment).

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires.

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité et par zone géographique est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le				
	31/12/2022	31/12/2023	France	Europe (hors France)	Hors Europe
Holdings	1 389,8	1 009,0	1 009,0	0,0	0,0
Pôle communication & marketing	2 046,9	4 627,8	4 627,8	0,0	0,0
Pôle immobilier	15 836,1	24 011,8	24 011,8	0,0	0,0
Pôle recrutement et services RH	9 288,0	16 851,2	16 308,7	542,4	0,0
Pôle industrie et machines autonomes	31 354,1	26 791,3	21 591,7	4 220,5	979,1
Pôle médical	490,8	1 366,9	1 366,9	0,0	0,0
Pôle incubation	7 733,8	11 932,7	11 500,7	432,0	0,0
Pôle finance	77 951,0	31 435,1	31 435,1	0,0	0,0
CHIFFRE D'AFFAIRES	146 090,5	118 025,8	111 851,8	5 194,9	979,1

5.2 Les autres produits d'exploitation

La ventilation des autres produits d'exploitation est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée	35 487,5	37 184,5
Production immobilisée	17 103,2	1 785,8
Subvention d'exploitation	433,8	428,6
Reprises amort & prov	1 311,4	911,0
Transferts de charges	720,1	4 468,1
Autres produits	108,0	55,5
Total produits exploitation	55 164,0	44 833,4

5.3 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés au titre de l'année 2023 est de 119 K€ (vs 120 K€ en 2022) hors sous palier Holding Empruntis.

Les honoraires du sous palier de consolidation sont de 238 K€ pour l'année 2023 (vs 256 K€ en 2022)

5.4 Les charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Montant des salaires bruts	48 157,0	42 372,4
Charges sociales	16 756,3	14 106,3
Salaires et charges sociales	64 913,4	56 478,6

L'effectif du groupe par catégories est le suivant :

Nombre ETP	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Total effectif en ETP (équivalents temps plein)	1 671,7	1 504,5

5.5 Détail de calcul de l'Ebitda

L'Ebitda (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) a été calculé comme suit :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	(3 038,9)	11 487,1
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	9 160,3	6 501,0
Reprises dotations aux amort., dépréciations et provisions d'exploitation	(1 311,4)	(911,0)
Intérêts	0,0	0,0
Ebitda	4 810,0	17 077,1
% du CA	4,1%	11,7%
Dont Groupe Mentor - Hors sous palier Holding Empruntis	5 032,3	19 371,4
Dont Sous palier Holding Empruntis	(222,4)	(2 294,3)

Les impôts exclus du calcul de l'Ebitda sont les impôts sur les sociétés et les impôts différés, lesquels n'appartiennent pas au résultat d'exploitation. En effet, l'Ebitda est un ratio d'évaluation de la rentabilité de l'exploitation courante d'une entreprise ; il inclut donc les impôts et taxes d'exploitation appartenant au résultat d'exploitation.

5.6 Le résultat financier

Le résultat financier du Groupe se découpe comme suit :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Intérêts et produits assimilés	5 139,5	0,0
Reprises provisions financières	1 872,4	0,0
Diff. & gains de change	140,4	131,4
Produits nets sur cession de VMP	1 108,5	0,0
Autres produits financiers	1 288,2	1 150,6
Total produits financiers	9 549,0	1 282,0
Intérêts et charges assimilés	12 240,7	5 591,6
Dot. amort. et aux prov.	843,5	1 997,0
Diff. & pertes de change	412,8	75,9
Autres charges financières	181,7	43,1
Total charges financières	13 678,7	7 707,6
RESULTAT FINANCIER	(4 129,7)	(6 425,6)

Le résultat financier se compose essentiellement :

- des intérêts et produits nets de cession des VMP à hauteur de 5 019.3 K€
- des charges d'intérêts liées aux emprunts à hauteur de 12 196.5 K€ dont 253.2 K€ sont afférentes aux charges d'intérêts liées au crédit-bail

5.7 Le résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont constitués des produits et charges anormaux et peu fréquents.

Ils comprennent notamment les dépréciations d'actifs, les frais de restructuration, les frais ou paiements relatifs à des litiges significatifs, les résultats de cession d'immobilisations et les conséquences des évolutions de périmètre (résultats de cession).

Le résultat exceptionnel du Groupe se détaille de la manière suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
sur op. de gestion	481,9	558,5
sur op. en capital	2 146,7	386 175,2
Reprises prov	2 015,8	273,4
Autres produits except.	25,1	19,5
Total produits except.	4 669,6	387 026,6
sur op. de gestion	4 471,5	2 951,3
sur op. en capital	1 795,5	4 356,6
Dot. amort. et aux prov.	795,3	2 707,1
Autres charges except.	938,4	22,5
Total charges except.	8 000,7	10 037,5
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 331,1)	376 989,1

Le sous palier Holding Empruntis contribue à hauteur de (2 135.2) K€ à la formation du résultat exceptionnel, dont 4 246.7 K€ de charges. Ces charges comprennent principalement des charges liées à la migration et l'implémentation des nouveaux outils en finance ainsi qu'à la restructuration juridique du groupe, des régularisations sur les exercices antérieurs, les charges du PSE.

5.8 Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Les impôts différés actif ou passif reflètent les différences temporaires entre l'imposition des charges et des produits retenus pour établir les comptes consolidés et l'imposition effective dans les comptes sociaux des sociétés consolidées.

La méthode du report variable a été retenue.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement des différences temporelles déductibles.

La ventilation de l'impôt sur les résultats impactant le compte de résultat du Groupe est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Impôts exigibles	3 703,3	17 460,1
Impôts différés	1 287,7	(3 170,4)
TOTAL IMPOTS	4 991,0	14 289,7

La preuve d'impôt se détaille comme suit :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Total 31/12/2023
Résultat consolidé après impôts	(15 672,8)
Impôt exigible	3 703,3
Impôt différé	1 287,7
Résultat net consolidé avant impôts des sociétés intégrées	(10 681,8)
Impôt théorique (taux de 25%)	(2 670,5)
Ecart à expliquer	7 661,4
Entités mises en équivalence	49,6
Entités à l'impôt sur le revenu	(5,6)
Incidence des décalages permanents	(6 353,6)
Imputation déficits reportables antérieurs	(111,9)
Déficits fiscaux de l'entreprise non activés	12 554,5
Déficits fiscaux de l'entreprise activés	1 539,3
Différence de taux (taux réduit ou taux entités étrangères)	3 646,3
Autres ajustements sur l'impôt exigible	(2 881,1)
Autres ajustements sur l'impôt différé	(776,1)
Impôt théorique	7 661,4

La ventilation des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
sur déficits reportables activés	1 221,2	1 510,5
sur autres opérations	(27,8)	5 625,3
Total impôts différés actif	1 193,4	7 135,8
sur autres opérations	3 195,3	7 159,8
Total impôts différés passif	3 195,3	7 159,8
POSITION D'IMPOTS DIFFERES NETTE	(2 001,9)	(24,0)

Les impôts différés passifs sont principalement calculés sur les éliminations de résultats internes du « pôle industrie et machines autonomes » ainsi que sur les différences temporaires sur le « pôle animation et services ».

La variation d'impôt différé sur l'exercice se décompose de la façon suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le		
	Total 31/12/2023	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs
Position nette à l'ouverture	(24,0)	7 135,8	7 159,8
Produit / (charge) d'impôt différé au compte de résultat	(1 294,0)	2 155,2	3 449,1
Autres variations (*)	(683,9)	(8 097,6)	(7 413,7)
Position nette à la clôture	(2 001,9)	1 193,4	3 195,3

Les déficits reportables non activés au 31/12/2023 s'élèvent à 75 057K€, hors sous palier Holding Empruntis.

6. Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence (MEE)

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le		
	Valeur titres en € chez détentrices	Valeur des titres à l'actif consolidé	P&L
Entrepierre	5 000,0	0,0	0,0
Imvalor	3 900,0	57,0	(131,0)
Les Agents d'Aujourd'hui	3 900,0	45,1	(85,1)
Previas	2 400,0	34,8	3,3
Viaemedia	5 000,0	0,0	(2,3)
Milleria	3 000,0	0,0	0,0
LLA	249 999,0	0,0	0,0
Chèvre Haie	425 000,0	180,5	15,5
N1	1 200 000,0	55,1	9,0
Triple A Financement	36 774,0	74,9	(7,9)
Holding Empruntis	0,0	96,2	16,3
Total	1 934 973,0	543,7	(182,1)

La SCI Chèvre Haie a versé des dividendes au Groupe à hauteur de 138 K€ au cours de l'année 2023.

La Selarl N1 a également versé des dividendes au Groupe à hauteur de 41.3 K€ et la SAS Prévias à hauteur de 13.5 K€.

7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- dont logiciels amortis de 3 à 7 ans

Les fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée dans le temps. En conséquence, ils ne sont plus amortis à compter du 01/01/2016 et font l'objet d'un test de dépréciation.

Les immobilisations incorporelles incluent également les actifs de l'entité D. One, dont les brevets pour un montant de 610.2 K€ nets d'amortissements et de provisions.

Le brevet a été acheté à la société Wided Technology. L'acquisition porte sur les éléments suivants :

- le brevet français déposé le 22/08/2007 sous le numéro 2 914 134 et délivré le 17 septembre 2010 sous le numéro 07 57126 pour l'invention ayant pour titre « Systèmes de sonorisation et de diffusion vidéo »
- la demande internationale PCT publiée le 6 novembre 2008 sous le numéro WO 2008/132404.

Le prix initial de cette acquisition est de 540 000 € HT auquel s'ajoute un complément de prix qui dépendra de l'importance de l'exploitation qui est faite par le cessionnaire du brevet.

Le complément de prix s'élèvera à 10 € HT par produit intégrant la technologie objet du brevet, dans la limite d'un montant de 1 460 000 € HT. Le brevet a été immobilisé le 12/06/2015 à hauteur du cumul prix initial + complément de prix, soit 2 000 000 € HT, amorti sur 12 ans. Le complément de 41 000 €, immobilisé le 08/06/2016, correspond aux dépôts et requêtes, amorti sur 11 ans.

La dette relative à l'acquisition du brevet, soit 2 124 000 €, est remboursable selon les conditions suivantes :

- 372 000 € TTC échus sur la part prix de base, cette dette est remboursée
- 1 752 000 € TTC, soit 10 € par boîtiers vendus, non échus à ce jour.

Depuis l'exercice 2020, cette dette est réévaluée en fonction de l'activité réelle générée par ce brevet et de la durée d'utilisation initialement prévue. Ainsi, la dette comptabilisée au 31/12/2023 ressort à 712.9 K€ après la prise en compte d'un produit exceptionnel de 197.2 K€ pour l'année 2023.

Des frais de recherches et développements propres à la société D. One et en lien avec la technologie du brevet mentionné ci-dessus ont été activés le 30/09/2016 et le 01/12/2018 et sont amortis sur une durée de 11 ans, soit la même durée que celle d'amortissement du brevet. Il s'agit de frais de recherches et développements sans contrepartie spécifique et n'entrant pas dans le cadre de commandes clients.

La valeur brute immobilisée est de 852.0 K€, amortie et dépréciée à 100 % au 31/12/2023. Il en résulte une valeur nette comptable nulle.

7.1 Les immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes, des amortissements et des valeurs nettes sont les suivantes :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Frais de recherche et développement	3 209,5	199,8	0,0	(1,7)	1 058,0	4 465,6
Concessions, licences, logiciels, droits similaires	4 757,6	1 140,9	(109,2)	54,6	9 405,2	15 248,9
Droit au bail	21,8	71,9	(26,3)	(0,0)	0,0	67,4
Fonds commercial	929,4	3,9	0,0	(3,9)	0,0	929,4
Autres immobilisations incorporelles	1 203,2	71,3	(2,9)	(0,8)	(891,7)	379,2
Immobilisations incorporelles en cours	0,0	5 729,4	0,0	(0,2)	(242,7)	5 486,4
Avances et acomptes s/immo. incorp.	0,0	227,9	(4,2)	(0,0)	4,2	227,9
Ecart d'acquisition	52 486,5	0,0	0,0	305,1	(9 005,8)	43 785,8
TOTAL Valeurs brutes	62 608,0	7 445,0	(142,5)	353,0	327,1	70 590,6

Amortissements & Dépréciations (en milliers d'euros)	Ouverture	Amort. / dépréciations	Reprises	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Frais de recherche et développement	(1 701,9)	(631,0)	0,0	0,0	(14)	(2 347,0)
Concessions, licences, logiciels, droits similaires	(2 903,3)	(174,7)	0,0	24,3	(1 772)	(4 826,0)
Droit au bail	(0,4)	0,0	0,0	0,0	0	(0,4)
Fonds commercial	(153,4)	0,0	0,0	0,0	0	(153,4)
Autres immobilisations incorporelles	(557,6)	(42,2)	78,6	0,5	403	(117,7)
Immobilisations incorporelles en cours	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Ecart d'acquisition	(2 408,2)	0,0	0,0	0,0	0	(2 408,2)
TOTAL Amortissements & Dépréciations	(7 724,9)	(847,9)	78,6	24,8	(1 383,4)	(9 852,8)

Les tests n'ont pas donné lieu à la comptabilisation de dépréciations sur les fonds de commerce au 31 décembre 2023.

Montants nets (en milliers d'euros)	Ouverture	Clôture
Frais de recherche et développement	1 507,6	2 118,6
Concessions, licences, logiciels, droits similaires	1 854,3	10 422,9
Droit au bail	21,3	67,0
Fonds commercial	776,0	776,0
Autres immobilisations incorporelles	645,6	261,4
Immobilisations incorporelles en cours	0,0	5 486,4
Avances et acomptes s/immo. incorp.	0,0	227,9
Ecart d'acquisition	50 078,3	41 377,6
TOTAL Valeurs nettes	54 883,1	60 737,8

7.2 Les écarts d'acquisition

Lors d'une entrée en périmètre, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'évaluation des actifs et passifs identifiables est faite en fonction de la situation existant à la date d'entrée de l'entreprise dans le périmètre de consolidation, sans que les événements ultérieurs puissent être pris en considération. On appelle « écart d'évaluation » la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entité contrôlée retraité aux normes comptables du groupe.

Pour des raisons pratiques, l'entreprise consolidante dispose cependant d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation. Néanmoins, lors de la première clôture suivant l'acquisition, une évaluation provisoire doit être faite pour les éléments dont l'estimation est suffisamment fiable.

Si de nouvelles informations conduisent, avant la fin du premier exercice qui suit l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci doivent être modifiées et il en découle automatiquement une modification de la valeur brute et des amortissements cumulés de l'écart d'acquisition.

Au-delà de ce délai, les valeurs d'entrée qui se révèlent injustifiées par suite d'une erreur (et non par suite d'un changement d'estimation) lors de la première consolidation doivent être corrigées, avec pour contrepartie, une modification rétroactive de l'écart d'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement depuis plusieurs exercices, les valeurs d'entrée et l'écart d'acquisition sont déterminés comme si cette première consolidation était intervenue effectivement à la date de la prise de contrôle. Les résultats accumulés par cette entreprise depuis la prise de contrôle sont inscrits en résultat consolidé, après déduction des dividendes reçus par le groupe et amortissement et dépréciation de l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition n'ont pas de durée limitée dans le temps, en conséquence, ils ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2016 et font l'objet d'un test de dépréciation.

Les écarts d'acquisition sont désormais présentés par pôle d'activité (Unités Génératrices de Trésorerie ou UGT), pour tenir compte des différentes activités du Groupe et sont inclus dans le poste d'immobilisations incorporelles.

Chaque écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu à l'écart d'acquisition. Le test est effectué au niveau du plus petit groupe d'UGT à partir duquel l'activité est suivie et gérée par la direction.

Le sous palier Holding Empruntis est composé des UGT Pretalis et Raizers (cf. note 3.2).

Le 5 mai 2023, Foncima est entrée au capital de la SCI Peoben Invest à hauteur de 50%, pour la somme de 603 733€.

Une partie de cette somme a été affectée en écart d'évaluation sur les biens immobiliers immobilisés à l'actif de la société en contrepartie des capitaux propres consolidés, à hauteur de 473 254€. Au 31 décembre 2023, cet écart a été amorti à hauteur de 13 120€. Sa valeur nette à cette date est donc de 460 134€.

Le complément a été constaté en écart d'acquisition (301 040€) dans le « pôle immobilier ». La durée d'utilisation de cet écart positif étant non limitée dans le temps, il ne sera pas amorti.

Par ailleurs en date du 20 octobre 2023, la société Mentor a mis en jeu la garantie d'actif et de passif à l'encontre des associés minoritaires de la société Aleo. Cela s'est traduit par le versement d'une somme de 484 578€, venant diminuer le montant de l'écart d'acquisition du « pôle communication et marketing ».

Au niveau du sous palier Holding Empruntis :

- Au 31 décembre 2023, un complément de prix lié à l'acquisition du périmètre Raizers en 2022 a été versé.
- Par ailleurs et conformément à l'article 231-10 du règlement ANC n°2020-01, il a été procédé, au 31 décembre 2023, à une évaluation des actifs et des passifs identifiables sur les UGT Raizers et Pretalis, dont le détail est communiqué ci-dessous (à hauteur de 40.6%) :

- UGT Pretalis :
 - Marque pour 1,4m€ : valorisation de la marque Empruntis, regroupant les marques Empruntis et Empruntis l'Agence.
 - Logiciels pour 3,9m€ : valorisation du logiciel MyCompagnie qui est un logiciel historique faisant l'objet de développements réguliers depuis de nombreuses années.
 - Contrats de franchises pour 2,4m€ : valorisation des contrats de franchise, contrats en vertu desquels les franchisés versent une redevance à Empruntis.
- UGT Raizers :
 - Marque pour 0,4m€ : valorisation de la marque Raizers.
 - Logiciels pour 1,2m€ : valorisation du logiciel de l'activité de financement participatif qui est un logiciel historique faisant l'objet de développements réguliers depuis de nombreuses années.

Ce reclassement a impacté les flux « conversion et autres » des postes « immobilisations incorporelles » et « impôts différés »

Les variations au cours de l'exercice des principaux écarts d'acquisition sont les suivantes :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Entrée périmètre	Autres	Clôture
Pôle communication & marketing	5 745,8	0,0	(484,6)	5 261,2
Pôle immobilier	2 431,5	301,0	0,0	2 732,5
Pôle recrutement et services RH	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle industrie et machines autonomes	6 428,2	0,0	0,0	6 428,2
Pôle médical	4 516,5	0,0	0,0	4 516,5
Pôle incubation	2 106,9	0,0	0,0	2 106,9
Pôle finance	31 257,7	4,1	(8 521,3)	22 740,5
TOTAL Valeurs brutes	52 486,5	305,108	(9 005,8)	43 785,8

La variation de l'écart d'acquisition sur le pôle finance est principalement due à la reclassification de l'écart d'évaluation des actifs et des passifs identifiables sur les UGT Raizers et Pretalis (cf. ci-dessus).

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciations (en milliers d'euros)	Ouverture	Amort. / dépréciations	Variations de périmètre	Clôture
Pôle communication & marketing	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle immobilier	(2 408,2)	0,0	0,0	(2 408,2)
Pôle recrutement et services RH	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle industrie et machines autonomes	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle médical	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle incubation	0,0	0,0	0,0	0,0
Pôle finance	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL Amortissements & Dépréciations	(2 408,2)	0,0	0,0	(2 408,2)

La variation des valeurs nettes est la suivante :

Montants nets (en milliers d'euros)	Ouverture	Clôture
Pôle communication & marketing	5 745,8	5 261,2
Pôle immobilier	23,3	324,3
Pôle recrutement et services RH	0,0	-
Pôle industrie et machines autonomes	6 428,2	6 428,2
Pôle médical	4 516,5	4 516,5
Pôle incubation	2 106,9	2 106,9
Pôle finance	31 257,7	22 740,5
TOTAL Valeurs nettes	50 078,3	41 377,6

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, lesquels n'ont pas révélé de dépréciations à comptabiliser.

8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Terrains (droit d'usage) : 20 ans
- Constructions : 20 à 30 ans
- Matériel et outillage : 3 à 5 ans
- Agencement, aménagement : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Immobilisations en crédit-bail

Les immobilisations dont le groupe dispose, en vertu de contrats de location financement, sont considérées comme si elles avaient été acquises à crédit.

Le bilan et le compte de résultat sont retraités en conséquence (comptabilisation d'un actif immobilisé avec contrepartie dette ou diminution du cash, et au compte de résultat comptabilisation d'un amortissement et d'intérêts financiers en lieu et place du loyer).

La durée d'amortissement retenue pour les smart machines en crédit-bail est de 15 ans.

Réévaluation

Une entreprise consolidée peut être conduite à pratiquer dans ses comptes individuels une réévaluation de droit commun (comme, par exemple, celle autorisée en France par l'article L123-18 du Code de commerce) ou une réévaluation libre autorisée par la législation nationale du pays où elle est située.

Dans ce cas, le règlement ANC 2020-01 laisse le choix entre deux solutions permettant de respecter le principe d'homogénéité des méthodes :

- soit éliminer au niveau des comptes consolidés les opérations de réévaluation pratiquées dans les comptes individuels
- soit étendre la réévaluation à l'ensemble des entreprises consolidées et à l'ensemble des immobilisations corporelles et financières.

En 2008, la société Foncima a procédé à une réévaluation de ses biens immobiliers et financiers dans ses comptes sociaux pour une valeur brute de 1 393 194€.

Au 31 décembre 2023, les impacts de cette opération ont été éliminés dans les comptes consolidés :

- Montant de la valeur brute éliminée à hauteur de 322 648€
- Montant de l'amortissement cumulé éliminé : 50 401€
- Soit élimination de l'écart de réévaluation pour une valeur nette de 272 247€, se répartissant de la manière suivante :
 - Diminution de la valeur des terrains de 37 558€
 - Diminution de la valeur des constructions de 111 494€
 - Diminution de la valeur des titres de participations de 123 195€

La variation des valeurs brutes est la suivante :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Terrains, agencements et construction	25 441,5	298,0	(725,9)	1 741,3	(119,9)	26 634,9
Installations techniques, matériel & outillage	8 839,4	12 898,2	(998,9)	67,3	7 244,4	28 050,3
<i>Dont location financement</i>	0,0	914,4	0,0	0,0	7 857,7	8 772,1
Installations générales, agencements, aménagements divers	0,0	1 897,6	(41,6)	7,3	9 822,1	11 685,3
Matériel de transport, bureau & informatique	0,0	1 144,7	(379,6)	(10,9)	9 000,2	9 754,3
<i>Dont location financement</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	2 581,1	2 581,1
Autres immobilisations corporelles	15 759,1	585,0	(15,8)	(1,4)	(15 307,4)	1 019,6
<i>Dont location financement</i>	4 101,0	57,3	0,0	(1,4)	(3 712,9)	444,0
Immobilisations corporelles en cours	8 161,6	26 605,0	(2,5)	(0,1)	(11 427,6)	23 336,5
Avances et acomptes s/immo. corp.	0,0	4 233,4	0,0	0,0	0,0	4 233,4
TOTAL Valeurs brutes	58 201,6	47 661,9	(2 164,2)	1 803,4	(788,2)	104 714,4

La forte augmentation des immobilisations en cours s'explique notamment par la comptabilisation des investissements de lancement sur nos différentes activités en livraisons à soi-même, la plupart n'étant pas encore totalement livrées au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, des reclassements ont été effectués courant 2023 afin de détailler davantage les immobilisations par nature.

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciations (en milliers d'euros)	Ouverture	Amort. / dépréciations	Reprises	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Terrains, agencements et construction	(7 368,2)	(622,7)	0,0	(272,0)	296	(7 966,4)
Installations techniques, matériel & outillage	(1 659,0)	(1 804,2)	0,0	(42,1)	132	(3 373,4)
<i>Dont location financement</i>	0,0	(662,2)	0,0	0,0	(605)	(1 267,6)
Installations générales, agencements, aménagements divers	0,0	(777,5)	0,0	2,7	(1 422)	(2 197,3)
Matériel de transport, bureau & informatique	0,0	(1 464,7)	0,0	8,5	(3 914)	(5 370,1)
<i>Dont location financement</i>	0,0	(461,3)	0,0	0,0	(506)	(966,9)
Autres immobilisations corporelles	(4 963,8)	(92,0)	0,0	0,7	4 782	(273,4)
<i>Dont location financement</i>	(566,1)	(86,1)	0,0	0,7	369	(282,3)
TOTAL Amortissements & Dépréciations	(13 991,0)	(4 761,1)	0,0	(302,2)	(126,5)	(19 180,7)

La variation des valeurs nettes est la suivante :

Montants nets (en milliers d'euros)	Ouverture	Clôture
Terrains, agencements et construction	18 073,3	18 668,5
Installations techniques, matériel & outillage	7 180,4	24 676,9
<i>Dont location financement</i>	-	7 504,5
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	9 488,0
Matériel de transport, bureau & informatique	-	4 384,2
<i>Dont location financement</i>	-	1 614,3
Autres immobilisations corporelles	10 795,3	746,2
<i>Dont location financement</i>	3 534,9	161,7
Immobilisations corporelles en cours	8 161,6	23 336,5
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	4 233,4
TOTAL Valeurs nettes	44 210,6	85 533,7

9. Immobilisations financières et Mises en équivalence

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières se ventilent comme suit (valeurs nettes) :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre (*)	Conversion et autres (**)	Clôture
Participations et titres immobilisés	3 171,9	1 212,4	(1 083,3)	(417,8)	1,0	2 884,6
Autres immobilisations financières	3 674,1	2 839,5	(345,8)	1 304,4	18 097,5	25 569,6
Titres mis en équivalence	949,9	379,6	0,0	(11,2)	(774,7)	543,7
TOTAL Valeurs brutes	7 795,9	4 431,4	(1 429,1)	875,5	17 323,8	28 997,9

(*) Concerne principalement les actifs des SPV RZS 1,2 et 3 qui sont désormais consolidées selon la méthode de l'intégration globale (vs intégration proportionnelle les années passées)

(**) Concerne principalement des reclassements internes

Les autres immobilisations financières sont constituées à hauteur de 19 644K€ d'une créance rattachée à la participation du groupe dans le sous palier Holding Empruntis (à hauteur des 59.4% non intégrés).

Cette créance s'élevait à 14 137K€ au 31 décembre 2022 et était comptabilisée en autres créances. La créance initiale ainsi que les variations ont été reclassées en « autres immobilisations financières » sur 2023.

Les immobilisations financières sont dépréciées à hauteur de 6.7 k€ en clôture (6.5 k€ à l'ouverture).

10. Capitaux propres consolidés

La forte variation du poste « réserves » s'explique principalement par l'augmentation de capital de 480 M€ de la SAS Mentor par incorporation des réserves au capital social.

11. Besoin en fonds de roulement

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute, déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les marges internes au groupe contenues dans les stocks ont été annulées.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Etalement des frais d'émission d'emprunts

Les coûts d'emprunts sont inscrits à l'actif dans le poste « Autres créances et comptes rattachés » et amortis linéairement en tant que charges d'exploitation ou charge financière sur la durée de vie de chaque emprunt.

Imposition exigible et différée

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Les impôts différés actif ou passif reflètent les différences temporaires entre l'imposition des charges et des produits retenus pour établir les comptes consolidés et l'imposition effective dans les comptes sociaux des sociétés consolidées.

La méthode du report variable a été retenue.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement des différences temporelles déductibles.

11.1 Détail des comptes de BFR

Le détail des comptes composant le BFR est le suivant, en valeurs brutes :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Avances et acomptes versés	1 974,6	1 178,2
Stocks	218 759,9	114 311,7
Créances clients	28 996,5	28 111,0
Créances fiscales et sociales	16 442,4	0,0
Autres créances	12 509,8	35 358,3
Comptes de régularisation actif	3 513,8	2 643,2
Sous-total actif	282 197,0	181 602,4
Avances et acomptes reçus	107,0	178,9
Dettes fournisseurs (hors dettes sur immobilisations)	16 506,9	22 132,7
Dettes fiscales et sociales	17 945,9	28 633,0
Autres dettes	7 370,8	3 760,1
Comptes de régularisation passif	4 988,9	2 626,9
Sous-total passif	46 919,5	57 331,6
Total Besoin en fond de roulement	235 277,5	124 270,8

Les dettes sur immobilisation sont incluses dans les autres dettes à hauteur de 4 499.4 K€.

Sur le sous palier Holding Empruntis, les fournisseurs d'immobilisations financières sont constitués d'une dette de complément de prix envers les anciens actionnaires de Raizers SA à hauteur de 3 079.9 K€ (quote-part intégrée dans les comptes consolidés). Cette dette correspond au montant maximum du complément de prix, notamment indexé sur les performances du périmètre Raizers en 2023 et 2024, et est payable en 2 échéances (2024, 2025).

En 2022, les créances fiscales et sociales étaient comprises dans le poste « autres créances ». A partir de 2023, elles seront présentées séparément.

Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes actifs sont constitués de charges constatées d'avance dans le cadre normal des activités du Groupe et de charges à répartir (pour 3 258,1 k€).

Ceux au passif sont uniquement constitués de produits constatés d'avance.

11.2 Echancier des créances et des dettes de l'actif circulant

L'échéancier des créances (valeurs brutes) et des dettes est le suivant :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
Avances et acomptes versés	1 974,6	1 974,6	0,0
Créances clients	28 996,5	28 745,4	251,1
Créances fiscales et sociales	16 442,4	16 442,4	0,0
Autres créances	12 509,8	12 509,8	0,0
Impôts différés actifs	1 193,4	1 193,4	0,0
Comptes de régularisation actif	3 513,8	3 513,8	0,0
Sous-total actif	64 630,5	64 379,4	251,1
Avances et acomptes reçus	107,0	107,0	0,0
Dettes fournisseurs (hors dettes sur immobilisations)	16 506,9	16 506,9	0,0
Dettes fiscales et sociales	17 945,9	17 945,9	0,0
Autres dettes	7 370,8	7 370,8	0,0
Impôts différés passifs	3 195,3	3 195,3	0,0
Comptes de régularisation passif	4 988,9	4 988,9	0,0
Sous-total passif	50 114,8	50 114,8	0,0

11.3 Tableau de variation des provisions sur actifs circulants

La variation des provisions sur actifs circulants est la suivante :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Stocks	1 680,6	1 497,3	(345,5)	0,0	0,0	2 832,4
Créances clients	2 046,5	974,9	(447,2)	0,0	37,0	2 611,3
Autres créances	212,7	10,0	(65,8)	0,0	(46,5)	110,4
Total provision actif circulant	3 939,8	2 482,2	(858,5)	0,0	(9,5)	5 554,1
Dont dotations/reprises d'exploitation		1 772,2	(848,5)			
Dont dotations/reprises financières		10,0				
Dont dotations/reprises exceptionnelles		700,0	(10,1)			

12. Trésorerie et dettes financières

12.1 Trésorerie active

La trésorerie active se détaille comme suit (valeur nette) :

(EN MILLIERS D'EUROS)	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement *	157 638,5	190 350,5
Disponibilités	25 951,2	59 949,1
Total trésorerie active	183 589,7	250 299,6
Dont Groupe Mentor - Hors sous palier Holding Empruntis	179 616,8	244 320,2
Dont Sous palier Holding Empruntis	3 972,9	5 979,3

*inclus les dépréciations à hauteur de 159.1 K€ en 2023 et 1 797.6 K€ en 2022 (pas de dépréciation dans le sous palier Holding Empruntis).

12.2 Dettes financières

Les variations des dettes financières sur l'exercice sont les suivantes :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Ouverture	Emissions/ Tirages	Rembt	Variations de périmètre (*)	Conversion et autres (**)	Clôture
Emprunts obligataires	0,0	1 399,0	0,0	2 469,0	78 668,0	82 535,9
Emprunts auprès établis. de crédit	131 234,2	110 761,2	(6 831,9)	625,8	(77 730,2)	158 059,1
Emprunts - crédit bail	3 384,9	0,0	(1 600,5)	(4,6)	6 554,7	8 334,5
Concours bancaires (trésorerie passive)	8 020,4	0,0	0,0	3,9	(4 204,8)	3 819,6
Autres dettes financières	729,2	8 085,6	(1 075,0)	(69,1)	9 862,7	17 533,3
TOTAL Valeurs brutes	143 368,7	120 245,8	(9 507,4)	3 025,0	13 150,4	270 282,4
						Dont Groupe Mentor - Hors sous palier Holding Empruntis 166 103,9
						Dont Sous palier Holding Empruntis 104 178,6

Le montant de la trésorerie nette (trésorerie active – concours bancaires passifs) s'établit à 179 770.1 K€ au 31 décembre 2023 (dont 175 799.2 K€ hors sous palier Holding Empruntis).

Les concours bancaires passifs incluent les crédits promoteurs octroyés sur les entités de promotion immobilière à hauteur de 3 793.3 K€ au 31 décembre 2023. La variation de ces derniers est présentée sur une ligne distincte dans les « flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement » du tableau de trésorerie du Groupe (- 817.9K€ en 2023) ; le montant de la trésorerie de clôture retraitée figurant dans le tableau de flux de trésorerie du Groupe est donc 183 563.4K€ au 31 décembre 2023.

Les nouveaux emprunts ont essentiellement été contractés par les SAS Mentor et Spartim.

La colonne « autre » concerne principalement des reclassements de compte à compte.

Par ailleurs en juin 2024, les prêteurs du sous palier ont consenti à la demande de waiver de Groupe Empruntis.

12.3 Echancier des dettes financières

(EN MILLIERS D'EUROS)	Montant brut	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires	82 535,9	5 549,0	0,0	76 986,9
Emprunts auprès établis. de crédit	158 059,1	31 475,3	103 841,0	22 742,8
Emprunts - crédit bail	8 334,5	1 999,4	5 347,4	987,7
Concours bancaires (trésorerie passive)	3 819,6	3 819,6	0,0	0,0
Autres dettes financières	17 533,3	13 665,2	0,0	3 868,2
TOTAL Valeurs brutes	270 282,4	56 508,5	109 188,4	104 585,6
Dont Groupe Mentor - Hors sous palier Holding Empruntis	166 103,9	56 062,4	102 692,4	7 349,0
Dont Sous palier Holding Empruntis	104 178,6	446,0	6 496,0	97 236,5

Le montant de dettes financières exigible à moins de 1 an concerne l'entité Spartim ainsi que les entités SPV RZS1, RZS 2, RZS 3, RZS 4 et RZS 5 à hauteur de 31.2M€ soit 55.7% du montant total exigible par le Groupe Mentor. Ce décaissement sera compensé par la réalisation d'actifs prévisibles à moins de 1 an.

13. Provisions pour risques et charges

13.1 Variations

(EN MILLIERS D'EUROS)	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Conversion et autres	Clôture
Provisions pour litiges	193,4	845,7	(345,2)	10,2	681,0	1 385,1
Provisions pour pertes à terminaison	193,1	237,8	(189,8)	0,0	0,0	241,1
Provisions pour pensions et retraite	677,2	265,2	(45,3)	(12,0)	(258,9)	626,1
Provisions pour restructuration	1 550,7	0,0	(1 545,0)	(5,7)	(0,0)	0,0
Provisions pour garanties	0,0	356,4	(79,9)	0,0	79,9	356,4
Autres provisions	2 346,2	0,0	(264,7)	(5,0)	(655,3)	1 421,2
Total provision risques & charges	4 960,6	1 705,2	(2 470,0)	(12,5)	(153,3)	4 029,9
Dont dotations/reprises d'exploitation		1 240,0	(462,9)			
Dont dotations/reprises financières		356,4	(79,9)			
Dont dotations/reprises exceptionnelles		108,7	(1 927,2)			

Les provisions pour litiges concernent principalement les pôles suivants :

- Pôle immobilier à hauteur de 618.6 K€
- Sous palier Holding Empruntis à hauteur de 672.7 K€

Les autres provisions concernent principalement le sous palier Holding Empruntis à hauteur de 640.6 K€ et concernent principalement la provision pour loyers onéreux relative à l'inoccupation d'une partie des locaux du Groupe consécutive à la contraction de l'activité. Les provisions pour restructuration PSE constatées en 2022 ont été intégralement reprises.

13.2 Provision pour indemnités de départ à la retraite

Les engagements de départ à la retraite ne concernent que la France.

Les provisions pour IDR s'élèvent à 626.1 K€ et concernent principalement le sous palier Holding Empruntis (228 K€) ainsi que le « pôle industrie et machines autonomes » (152 K€).

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	France
Age de départ à la retraite	65 ans
Taux de charges sociales	50%
Taux d'actualisation	3,17%
Taux de progression des salaires	2%
Taux de rotation du personnel	propre à chaque société

14. Notes annexes hors bilan et autres informations

14.1 Autres engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan, hors sous palier de consolidation Holding Empruntis, concernent des garanties bancaires émises ou reçues dans le cadre de l'octroi de prêts bancaires.

(EN MILLIERS D'EUROS)	Total 31/12/2023
Nantissement comptes bancaires	14 800,0
Nantissement titres financiers (hors titres immobilisés)	147 790,0
Hypothèques et privilèges	5 915,5
Total engagements donnés	168 505,5
Garantie de l'Etat (PGE, BPI, ...)	559,5
Garantie actionnaires minoritaires	2 309,0
Total engagements reçus	2 868,5

Pour information, la SAS Mentor n'a aucun engagement hors bilan vis-à-vis de la Holding Empruntis et/ou de l'une de ses filiales.

Par ailleurs, les actifs suivants ont été nantis au bénéfice des prêteurs :

- Nantissement de 500 parts de l'entité CIME à hauteur de 1 500K€ (capital restant dû de 1 302K€)
- Nantissement de 1 250 parts de l'entité N1 (capital restant dû de 922K€)
- Nantissement de 800 parts de Pizzao (capital restant dû de 645K€)
- Nantissement des parts sociales de la SAS Apitech à hauteur de 6M€ (capital restant dû de 4 286K€)
- Nantissement des parts sociales de la SAS Aleo à hauteur de 1 938K€ (capital restant dû de 1 662K€)
- Convention de nantissement de compte titres du 11 mai 2022 entre Holding Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les titres Groupe Empruntis détenus par Holding Empruntis
- Convention de nantissement de compte titres du 11 mai 2022 entre Groupe Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les titres Spartfin détenus par Groupe Empruntis

- Convention de nantissement du 11 mai 2022 entre Holding Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les créances intragroupe Groupe Empruntis détenues envers Holding Empruntis
- Convention de nantissement du 11 mai 2022 entre Groupe Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les créances intragroupes de l'ensemble des entités du Groupe envers Groupe Empruntis
- Convention de nantissement du 11 mai 2022 entre Groupe Empruntis (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les comptes bancaires de Groupe Empruntis en France
- Convention de nantissement de compte titres du 8 septembre 2022 entre Spartfin (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les titres Partners Finances détenus par Spartfin
- Convention de nantissement de compte titres du 8 septembre 2022 entre Spartfin (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les titres Greeniz détenus par Spartfin
- Convention de nantissement du 8 septembre 2022 entre Spartfin (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les créances intragroupes de l'ensemble des entités du Groupe envers Spartfin
- Convention de nantissement du 8 septembre 2022 entre Spartfin (en tant que Constituant) et GLAS (en tant qu'Agent des Sûretés) sur les comptes bancaires de Spartfin en France

14.2 Evènements postérieurs à la clôture

Sur le sous palier Holding Empruntis, le paiement du premier complément de prix aux anciens actionnaires de Raizers SAS (cf. note 10.1) a été payé en mai 2024 pour 601.3€ (à hauteur de 40.6%).

Par ailleurs en juin 2024, les prêteurs du sous palier ont consenti à la demande de waiver de Groupe Empruntis.